Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 5 SAINT-BONIFACE, JEUDI 5 MAI 1977

Claude Wagner à Saint-Boniface

"CHARTE DES MINORITÉS" ET "PÉRÉQUATION CULTURELLE"

En l'an de grâce mil neuf cent soixante-dix-sept, Claude Wagner n'a rien de l'image du "justicier" que l'on avait faite et projetée de lui aux années soixante alors qu'il quittait la magistrature pour devenir procureur général, puis ministre de la Justice dans le cabinet Lesage. Il militait alors dans les rangs du parti libéral du Québec. Aujourd'hui, comme on le sait, Claude Wagner est le député aux Communes de la circonscription de Saint-Hyacinthe (Québec) et il s'en fallut de peu qu'il devienne, l'an dernier, le chef du parti conservateur fédéral.

C'est un Claude Wagner calme, posé, suave, charmant, une pointe d'énigme dans le regard, que nous avons revu l'autre soir alors qu'il était l'invité de la Société franco-manitobaine dans le cadre de son programme de causeries sur l'actualité politique.

Claude Wagner devait venir à Saint-Boniface au mois de mars mais il en fut empêché et remit sa visite à la semaine dernière. Originairement, son allocution devait porter sur les vues du parti conservateur fédéral sur le bilinguisme, mais comme depuis quelque temps le bilinguisme semble perdre de la vogue et les minorités devenant à la mode, M. Wagner décida de traiter du "Canada à l'heure des minorités".

Le distingué visiteur parla d'abord du bilinguisme "institutionnel" lancé en 1966 par le premier ministre d'alors, Lester B. Pearson, dont les partis politiques fédéraux espéraient le succès. Les choses se gâtèrent et M. Wagner craint maintenant, faisant état de "certaines rumeurs de presse et l'annonce d'un nouveau Livre Blanc sur le bilinguisme", (...) "un recul qui tournerait à la répudiation implicite d'une politique pourtant essentielle".

M. Wagner fait allusion au multiculturalisme, que l'on commence à mousser à Ottawa. "Avant de discourir sur l'application du bilinguisme dans les structures administratives fédérales, peut-être conviendrait-il que nous nous interrrogions d'abord sur la nature du pays que nous voulons construire et sur le rôle respectif que doivent y jouer la langue et la culture du Canada français et du Canada anglais.

"J'emploie à dessein ces deux mots parce qu'en féfénitive c'est à l'un ou l'autre groupe que doivent se rallier les autres collectivités ethniques constituant ce qu'on appelle la mosaïque canadienne. Je

(suite, page 3)

La S.F.M.

Démarrage sans précipitation

M. André Fréchette a participé à sa première réunion publique en tant que nouveau président de la Société franco-manitobaine dimanche soir. Il s'agissait de la réunion annuelle du conseil régional de Saint-Norbert. Son message consistait à réaffirmer le besoin d'unité parmi les francophones, notamment en cas d'échéances importantes comme celles des élections à venir. Il devait également féliciter le conseil de sa persévérance et de ses résultats et parler de rencontre projetée avec le premier ministre de la province.

Les conseils régionaux sont des structures de base de la S.F.M. destinées à favoriser une certaine décentralisation. Il en existait originellement huit à travers la province. Seuls deux fonctionnent encore régulièrement, dont celui de Saint-Norbert. M. Fréchette devait parler de l'efficacité de ce conseil et citer notamment l'école française obtenue à Saint-Norbert. Il insiste sur la nécessité de ce genre de structure qui est un élément essentiel de participation de "la base". Il évoque la tenue possible d'un mini-colloque provincial des conseils, destiné à reconstituer et relancer, sous une forme nouvelle peut-être, ces institutions.

Au coeur de la discussion se trouvait évidemment la rencontre avec M. Schreyer. On sait que la concertation prévue pour le 15 avril a été annulée en raison de la publication avant cette date d'un document du ministre de l'Education accompa-

(suite, page 21)

Lacerte, peut-être école française

L'école Lacerte sera peut-être la troisième école désignée française de la division scolaire de Saint-Boniface en septembre prochain, aux côtés du Collège et de l'école Taché.

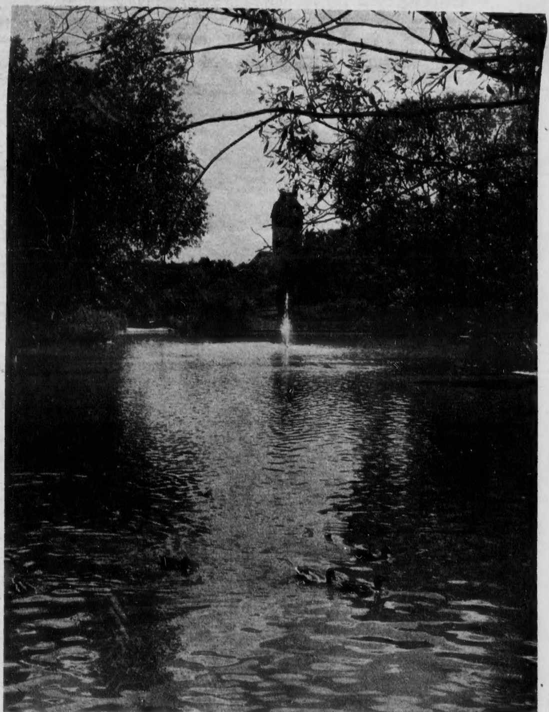
Une réunion des parents d'élèves de cette division scolaire a permis de faire l'unanimité lundi soir sur un plan de réaménagement des divers programmes scolaires enseignés dans la division. Ainsi, l'école Lacerte, qui accueille actuellement des élèves dans des classes françaises et d'immersion pourrait être transformée en école entièrement française. Des cours en français seraient alors donnés aux élèves des grades M à huit. Les élèves suivant actuellement les cours français à l'école Guyot, notamment dans les grades 6, 7 et 8 seraients transférés à l'école Lacerte.

Inversement ceux suivant des cours d'immersion à l'école Lacerte fréquenteraient désormais l'école Guyot qui serait école d'immersion à part entière. Quant aux quelque quatre-vingts élèves suivant le programme "B" à l'école Guyot, actuellement, ils pourraient être accueillis par l'école Provencher, ou dans le programme "A" à Lacerte, selon leur désir.

Ce réaménagement des programmes s'accompagnerait de la suppression progressive des programmes d'immersion partielle dans certaines autres écoles de la division scolaire au profit du cours d'immersion totale de l'école Guyot.

Ce programme de réaménagement a pu être présenté aux parents de la division scolaire après une série de rencontres et de discussions entre représentants de comités de parents pour l'école française et comités de parents pour l'école d'immersion.

La décision finale reviendra à la commission scolaire de Saint-Boniface. Elle doit être prise la semaine prochaine. Cependant la commission devra auparavant encore rencontrer les parents d'élèves des autres écoles indirectement affectées par ce réaménagement. Jusqu'à présent tous les obstacles semblent avoir pu être surmontés sans difficultés.



Les charmes du Parc Assiniboine. [*Photo: courtoisie du ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles*].

Éditorial

SADISME

On lira, en page 4, (Un jeu qui représente une idée "malade") une description qui provoque des haut-le coeur, d'un "jeu", machine américaine aux contrôles de laquelle les gens ont l'impression de conduire une voiture et s'amusent à heurter les piétons. A chaque coup direct, la machine émet un bruit rappelant le cri d'horreur de l'infortunée victime. Un "jeu", cela? La publication "La Prévention au Canada", qui prêche la sécurité, écrit qu'il pourrait être extrêmement difficile aux autorités d'empêcher l'entrée au Canada (si elle ne s'y trouve pas déjà) de cette machine diabolique, naturellement américaine.

*

De Washington, la semaine dernière, une dépêche de la Presse Canadienne rapportait une histoire démontrant un sadisme qui ne peut avoir son origine que dans un pays qui n'hésite pas, pour ses intérêts et son confort, à détruire des petits pays, à brûler au napalm des femmes et des enfants, à mutiler les blessés, surtout s'ils ne sont pas blancs, de l'autre camp.

Il s'agit d'un autre "jeu", cette fois un jeu de guerre en rapport avec l'indépendance possible du Québec. C'est une entreprise de New York, la maison Simulation Publications Inc (SPI), une grosse maison dont les publications et les produits connaissent de plus en plus de vogue auprès de ses lecteurs et qui se spécialise dans ce qu'en anglais on appelle des "war-games", des jeux simulant des opérations de guerre. Comme de tels "jeux" impliquent nécessairement beaucoup de violence, attendu que l'on ne fait pas la guerre à coups de mouchoir, on comprend qu'ils soient populaires au pays où la violence fait partie de la philosophie nationale.

Il y a plus. La dernière livraison du magazine "Moves", de Simulation Publications Inc (SPI), comporte un article de l'un des dessinateurs de l'entreprise dans lequel il est dit qu'il existe une demande "massive", dans le pays du nord ("a massive demand from the north country") — le Canada, donc — de l'un de ces "jeux" qui comporterait, à la grande joie des assoiffés de violence et de sang, une simulation d'opérations militaires contre le Québec. On dit qu'il existe déjà, par les soins de la maison Simulation Publications Inc (SPI), l'un de ces "jeux" que l'on a nommé là-bas "End Game" qui utilise plusieurs noms de régiments canadiens...

SPI se proposait, rapporte-t-on, de nommer son "jeu" d'opérations militaires contre le Québec, c'est-à-dire la simulation de l'emploi de la force armée pour empêcher la séparation du Québec du reste du Canada, "O Canada", mais le dessinateur qui écrit l'article fait remarquer que le gouvernement du Canada emploie déjà ce titre pour d'autres sortes de jeux et de ce fait, la compagnie américaine devra trouver un autre titre pour son "jeu" à elle.

SPI a déjà mis sur le marché nombre de ces "jeux", quelques-uns reprenant les opérations de batailles fameuses de l'Histoire, d'autres tenant de la science fiction. On dit que les forces armées américaines ont même utilisé certains de ces "jeux" comme outils d'instruction.

*

Rien ne surprend plus de ce qui peut se passer chez vos voisins du sud. Repassant des vieux papiers l'autre soir, j'ai retrouvé un dossier sur un projet financé, en 1963, par le State Department et le Defence Department, intitulé "projet Camelot", projet qu'étoufférent éventuellement le secrétaire d'Etat à la Défense (américaine) du temps, Robert McNamara et le défunt président Johnson lui-même. Le projet visait au "développement d'une société stable dans laquelle la paix et la justice régneraient pour tous" ("development of a stable society with peace and justice for all"), c'est-à-dire un modèle de société approuvé par les USA, qui n'entraverait en rien les visées américaines dans le monde. La liste des pays que devaient "étudier" les recherchistes du projet Camelot — politicologues, sociologues, anthropologues, intellectuels recrutés dans les grandes universités du monde — comptait à l'époque douze pays de l'Amérique latine, trois du Moyen-Orient, quatre de l'Asie, et d'autres dont la Grèce, le Nigéria et même... la France. On appelait les travaux de ces intellectuels, entre autres choses, "évaluation des possibilités de guerre civile à l'intérieur de certaines sociétés" ("assessing the potential for internal war within national societies"). On n'avait pas oublié le Canada et on avait nommé la partie du projet qui devait toucher cette partie du monde : "Project Revolt", à la suite d'une étude du mouvement séparatiste au Canada français ("Preliminary consideration was also being given to a study of the separatist movement in French Canada. It, too, had a code name : Project Revolt")...

Jean-Jacques Le François

"L'exode"

79 des 91 sièges sociaux n'ont pas le téléphone...

Sur les 91 sièges sociaux qui auraient quitté le Québec depuis novembre dernier selon relevés officiels du Bureau fédéral des corporations, 79 de ces entreprises n'avaient pas leur raison sociale inscrite dans le bottin téléphonique.

Ainsi au moins 85% des cas mentionnés dans "cet exode alarmant..." des sièges sociaux ne sont en fait que des changements d'adresse de sociétés de placements personnelles reliées à un seul individu ou à une famille.

C'est ce que révèle une étude effectuée par LE DEVOIR sur les 91 compagnies à charte fédérale qui ont déplacé à l'extérieur du Québec leur siège social selon le bulletin mensuel du ministère des Corporations.

Des 91 entreprises mentionnées cette semaine dans les journaux suite à une déclaration du ministre Marcel Lessard, aucune n'est connue du grand public. De même pas une seule de ces entreprises n'a ses actions inscrites à la Bourse.

La très grande majorité ne donne pas d'adresse si ce n'est celle de leur propriétaire unique: on retrouve des noms comme Aberpal Holding Ltd, Demesmaker Associates, Kayglo marketing, Kejo Holdings, Canadian Overseas Packaging Industries, Insular Investments, Irwel Managements Consultant, Glenworpl Ltd, D.S. Campbell Ltd., TransCanada Filters, Rill Food Services, Willcorp Investments, Norle Investments, Hold Star Ltd, Pubal Ltd, Sarma Ltd, Vadis Holding, Thulian Farm Ltd...

Sur les 91 entreprises, deux seulement figurent dans le répertoire des compagnies manufacturières: Montreal Woolen et Pall (Canada) Ltd.

La plupart des 12 entreprises dont le nom apparaît au bottin sont des sociétés d'importation de divers produits.

On trouve également une agence de publicité (SMW Advetising) et un transporteur (Kuehne & Nagel Internationel Ltd). Les opérations au Québec de cette dernière compagnie se pousuivent toujours cependant.

Le nom d'une firme de courtage apparaît également "Gilbert Securities" mais cette entreprise ne figure ni parmi les membres de la Bourse de Montréal ni parmi les abonnés du téléphone...

Pour l'ensemble de ces sociétés de placements personnelles, la localisation géographique est un phénomène secondaire puisqu'elle achète des actions en Bourse d'entreprises dont les usines peuvent être situées partout au Canada.

Dans la même veine, le bulletin du ministère fédéral des corporations fournit les noms d'une quizaine d'entreprises qui ont quitté d'autres provinces canadiennes pour venir s'installer au Québec depuis le 15 novembre dernier.

Au début de la semaine, le ministre de l'Expension économique régionale, M. Marcel Lessard se disait "inquiet du rythme alarmant de l'exode des sièges sociaux. "Pour deux sièges sociaux qui arrivent, 25 quittent le Québec" lançait M. Lessard en promettant une action vigoureuse du fédéral.

Jusqu'à maintenant, seulement deux sociétés d'importance ont quitté Montréal pour Ottawa. Il y eut la firme Combustion Engineering à la fin de l'an dernier et Warnock Hersey au début du présent mois. Dans ce dernier cas, seulement 12 personnes étaient impliquées dans le déménagement de cette société.

[Michel Nadeau, dans LE DEVOIR]

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Radio-Canada et les événements culturels

M. L. Paul Dumaine
Directeur de la
station C.B.W.F.T.
Radio Canada

Cher Monsieur,

Hier soir j'avais le plaisir d'assister au concert donné par la chorale des Intrépides. "La Basilique de Saint-Boniface" cantate de Marcien Ferland en première, a été magnifique.

Je déplore énormément que Radio Canada qui se targue de diffuser la culture, l'information, n'ait pas daigné téléviser un tel événement d'importance dans l'histoire Manitobaine actuelle, et qui ne fit même pas les manchettes dans les nouvelles locales ou provinciales le lendemain.

Est-ce que seulement nos chicanes et revendications ont assez d'importance pour être télévisées?

C'est triste qu'un événement sur le plan culturel n'ait été souligné selon son importance.

J'espère que C.B.C. se réveille et fasse la diffusion des nouvelles importantes et travaille à développer la fierté chez les Canadiens-français.

J'envoie une copie de cette lettre à LA LIBERTÉ.

J'espère qu'il y ait moyen de réparer cet oubli et cela dans l'intérêt des Manitobains francophones qui ont une raison de plus d'être fiers d'un concitoyen qui a composé une oeuvre de mérite.

Rita L. Valcourt

Claude Wagner... (suite)

serais le dernier à suggérer que disparaissent totalement leurs langues et leurs traditions culturelles. Elles enrichissent notre patrimoine commun. Mais il ne saurait être question, sur le plan constitutionnel, de prêcher ce 'pluralisme' dont on nous entretient volontiers ces jours-ci et dont l'application, au plan juridique, ferait du Canada une réelle tour de Babel.

"Les lois canadiennes ne prévoient que deux langues officielles au pays: le français et l'anglais et c'est, en définitive, à la communauté francophone ou anglophone que ceux qu'on désigne comme les 'Néo-Canadiens' doivent se rallier. Parler autrement ne servirait qu'à semer la confusion et flatter, pour des fins équivoques, des espoirs qui ne peuvent être comblés. Le Canada ne peut être en définitive que francophone ou anglophone ou, mieux encore, les deux à la fois.

M. Wagner dit entendre, depuis l'élection du 15 novembre au Québec, "de toutes les parties du pays des protestations d'amitié à l'endroit de la province francophone. On se dit prêt, ajoute-t-il, à de nouveaux aménagements constitutionnels afin de permettre au Québec de consolider son économie et surtout de soutenir plus efficacement sa culture particulière."

M. Wagner croit comprendre que "les Canadiens anglophones acceptent (...) la présence, au Canada, d'une province où la langue prédominante sera le français et qui, dans la défense de ses intérêts, jouira de pouvoirs accrus pour mieux orienter ses politiques". Il voit "cette réaction (...) saine et encourageante". "Mais, il ajoute qu'elle est nettement insuffisante, car elle laisse de côté un aspect important de la francophonie canadienne: la présence des minorités françaises dans chacune des neuf provinces anglophones du pays."

L'orateur fait remarquer que "le Canada français ne s'arrête pas aux frontières du Québec et son droit à l'existence se doit pas se confiner au seul groupement québécois (et) aussi longtemps que, dans leur ensemble, les Canadiens n'auront pas accepté qu'une minorité légale, au Canada, c'est une minorité anglaise ou française; aussi longtemps que la majorité anglophone ne considérera pas comme des égaux en droit, sur l'ensemble du territoire, ceux qui se réclament de l'autre peuple fondateur, le problème canadien ne sera jamais résolu."

M Wagner croit donc qu' "il est temps de doter le Canada de ce que j'appellerai une 'charte des minorités' où seraient définis les droits linguistiques et scolaires de chacune des composantes du Canada anglais et du Canada français". L'idée est astucieuse, et, au moment où le Québec instaure la priorité du français sur son territoire, on pense à la minorité anglophone, là-bas.

Pour ce qui est des minorités francophones, M. Wagner déclare que "les premiers gestes doivent venir des autorités provinciales parce que ce sont elles qui ont juridiction sur l'école, première ligne de défense de la culture des groupes. Il leur appartient de démontrer, dit-il, par des politiques concrètes, qu'elles acceptent les francophones comme des égaux et sont disposées à les doter de systèmes scolaires équitables et adéquats. Québec ne doit pas demeurer seul à donner l'exemple sur ce point".

M. Wagner amène l'idée de "la péréquation culturelle". "Dans cette action pour sauver

(suite, page 10)



C'est le Premier Ministre du Manitoba, l'honorable Edward Schreyer, qui sera l'invité à la quatrième conférence organisée par la Société franco-manitobaine sur l'actualité politique, mercredi prochain le 11 mai. M. Schreyer parlera des juridictions fédérale et provinciale dans le domaine de l'énergie et des ressources naturelles.

(Photo : Perrin du Manitoba)

L'Actualite

...les subordonner politiquement, puis les assimiler.

*Durham envisageait la création d'une fédération du **British North America.** "Il prévoit, écrivent Farley et Lamarche, la marche vers l'indépendance, à la fois intérieure et extérieure, mais dans un **Commonwealth** britannique. Pendant plusieurs pages, Durham traite de l'énorme pression des Etats-Unis et conclut à la nécessité d'élever le **British North America** au rang de nation, par la réunion de petites collectivités trop faibles par elles-mêmes pour résister ou tout simplement pour faire preuve de dynamisme et de fierté. [Un projet de fédération est même discuté à Québec où des représentants des **Maritimes** ont été invités. La question des chemins de fer fait échouer les pourparlers]. Pour accélérer le développement du **British North America,** il [...] préconise une colonisation systématique accompagnée d'une immigration soutenue et planifiée".*

"Le cas canadien-français le fait réfléchir et l'amène à écarter temporairement son projet de fédération au profit d'un projet d'union des deux Canadas".

"Il reconnaît que les Canadiens [lire: Français Canadiens], à cause de leur nombre dans le Bas-Canada, compte tenu de leur origine, ont eu raison de faire certaines représentations. Il explique le nationalisme canadien-français, mais regrette tout de même qu'on s'engage, en ce siècle de la Grande-Bretagne, dans des luttes de petites nationalités". Durham se dit que s'il fallait céder aux demandes des Français canadiens, "le Bas-Canada deviendrait une république française à l'avenir très incertain." Il est d'avis que dans tel cas, le Bas-Canada "serait rapidement annexé aux Etats-Unis — tel le Texas — ou bien deviendrait une province dans l'Empire britannique, ou encore ferait rapidement partie d'une république indépendante de l'Europe. De toute façon [croit-il], le Bas-Canada est destiné à être raccroché à une autre puissance."

*"Sur le plan économique, poursuivent les deux historiens, l'industrialisation forcera les Canadiens, dont les terres sont épuisées et surpeuplées, à émigrer aux Etats-Unis ou à s'établir dans les villes où ils travailleront sous les ordres des Anglo-Saxons." Durham "conclut à la nécessité de les subordonner [les Canadiens français] aux intérêts supérieurs du **British North America** et finalement de les assimiler".*

*La politique à suivre avec les Canadiens français s'établit selon les étapes suivantes: les mettre en minorité, c'est-à-dire les subordonner politiquement; leur laisser cependant leurs lois, leur langue, leur religion, leur accorder même une juste représentation jusqu'à ce qu'ils se fondent dans le grand tout anglais; les laisser disparaître **by the working of natural causes** [qui peut se traduire: 'par la force naturelle des choses], tout comme les Louisianais ont été assimilés par les Américains, c'est-à-dire progressivement, par le jeu d'une majorité, mais sans persécution".*

La solution est donc l'union des deux Canadas. Plus tard, lorsque les Canadiens français auront été assimilés, on pourra peut-être reprendre l'idée de fédérer toutes les colonies britanniques de l'Amérique du Nord. Durham répond donc au problème "national" par "l'union des deux Canadas, soit la mise en subordination politique des Canadiens français et leur assimilation éventuelle".

Ce qui fut fait. Les deux Canadas devinrent la Province du Canada. L'historien Maurice Séguin écrit que "l'union est la seule solution à l'époque. Elle s'impose par la force des choses, commandée par les intérêts supérieurs de la colonisation anglaise. Elle n'est pas un caprice du vainqueur, ou un châtiment pour une faute temporaire de déloyauté. Elle n'est pas non plus l'effet d'une politique momentanée de persécution."

*"L'union législative qui comporte des concessions de caractère fédéral envers la minorité canadienne-française fonctionnera spontanément comme une fédération — une union fédérale. Depuis ce jour, les Canadiens français survivent annexés, provincialisés dans un grand **British Canada**".*

Séguin conclut: : "La capitulation de Vaudreuil avait amené inévitablement à la capitulation inconsciente de La Fontaine — capitulation nécessaire, explicable même, mais qui n'en demeure pas moins une capitulation, c'est-à-dire une reddition, une reddition devant des forces supérieures. Tout un peuple est forcé de vivre et accepte de vivre en minorité sous une majorité étrangère, sans pouvoir mesurer toute la gravité de la situation".

Il y avait eu des réactions contre le projet d'union des deux Canadas, particulièrement du côté du clergé. Seulement, les chefs politiques canadiens-français étaient déjà devenus partisans, c'est-à-dire politiciens avides de pouvoir, et acceptèrent l'union. Plus tard, on verra des gens comme Georges-Etienne Cartier, qui avaient pris part à la Rébellion de 1837, passer du côté du Conquérant et devenir puissants.

***

Alors que les Canadiens français émigrent vers les Etats-Unis, les immigrants arrivent au pays au rythme de quelque 30,000 par année. Plus de 800,000 nouveaux-venus entrent ainsi au Canada-Uni entre 1840 et 1867. La plupart sont d'origine anglo-saxonne et se dirigent vers ce qui est alors l'Ouest où la langue anglaise est prédominante. Ceux qui choisissent l'ancien Bas-Canada s'établissent à Montréal ou dans les Cantons de l'Est. A la suite de la terrible disette qui affame l'Irlande en 1845 et en 1846, des centaines de milliers d'Irlandais prennent le chemin de l'Amérique. Il en vint 90,000 au pays en la seule année de 1847.

Le plan de Durham, mis en pratique par ses successeurs, a du succès. L'immigration fait passer la population anglophone du Canada-Uni de 50 pour cent de la population totale qu'elle était en 1841 à 55 pour cent en 1850, et à 66 pour cent en 1860. A partir de 1852, le Canada-Ouest [Ontario] est plus populeux que le Canada-Est [Québec].

D'autre part, les Canadiens français, étouffant dans les seigneuries devenues exigues prennent le chemin de la grande ville où ils constituent une main-d'oeuvre à bon marché et docile [ainsi se fonde le Montréal industriel], ou passent aux Etats-Unis. On a estimé qu'entre 1851 et 1901, un demi-million de Canadiens français sont ainsi partis pour la république voisine.

***

*Après nous avoir imposé l'Union, on nous imposa la Confédération. L'histoire du "pacte entre deux nations" est une fausseté. Le peuple ne fut pas consulté. La Confédération était d'ailleurs la suite naturelle de l'Union, et nécessaire au grand plan d'asservissement et d'assimilation des Canadiens français. Si l'on veut employer des expressions en vogue de ce temps-ci, on peut dire qu'il n'y eut aucun **referendum** sur la question de l'Union ou de la Confédération, et que les élus, les politiciens d'alors n'avaient **pas reçu de mandat** de créer la Confédération.*

Sous cet éclairage, la thèse souverainiste québécoise apparaît fort bien défendable...

Jean de Lotainville

Un jeu qui représente une idée "malade"

La dernière édition de la revue "Family Safety" était en cours de distribution quand un article parut dans le Toronto Daily Star, quotidien à large diffusion, et peut-être dans d'autres journaux.

Le sujet en était "La Course de la mort". C'est un "jeu" électronique déclenché par l'introduction d'une pièce de monnaie dans la machine, et dans lequel il s'agit de conduire un véhicule imaginaire, de manière à "tuer" le plus grand nombre possible de piétons pendant une période de soixante secondes. D'après "Family Safety", ce serait l'un des jeux les plus populaires aux Etats-Unis.

Les piétons sont représentés par des points sonores semblables à ceux des jeux sur l'écran de télévision qui connaissent actuellement un très grand succès. Lorsqu'un piéton est atteint, la machine émet un bruit semblable à un cri. Ce soi-disant jeu laisse peu de doute quant à son intention: un joueur marquant de 1 à 3 points est appelé "Chasseur de squelettes", de 4 à 10 points il devient un "Chasseurs d'os" et le nombre de points le plus élevé (21) lui donne droit au titre de "Conducteur expert"!

Les responsables de la sécurité, les psychologues et beaucoup d'autres personnes aux Etats-Unis sont très inquiets au sujet de cette machine, et leur inquiétude s'est immédiatement reflétée au Canada par le nombre de gens qui nous ont demandé: "Que faire pour l'empêcher d'entrer au Canada?"

Eh bien, la "Course de la mort" est peut-être déjà dans le pays. Le porte-parole d'un ministère nous a déclaré être "sûr d'avoir vu un jeu pareil au Québec".

Il semble que, pour empêcher ce jeu d'entrer au Canada, nous devons espérer que les Américains réussiront à l'interdire chez eux. Il semble que ce soit le seul moyen pour les douanes d'en interdire l'entrée à la frontière, d'après un représentant du Ministère de l'industrie et du commerce. Autrement, il faudrait une loi. Mais une situation de ce genre ne tombe pas facilement dans les attributions d'un ministère. Transports Canada trouve l'idée du jeu inquiétante, mais le jeu lui-même ne sera jamais sur les routes.

Le Ministère de la consommation et des corporations a les mains liées puisque la machine n'est pas vendue au public. Revenu Canada douanes et accise ne peut l'arrêter à la frontière que sur instructions émanant d'un autre ministère. Un porte-parole de Santé et Bien-être a dit que les attitudes mentales qui pourraient être encouragées par ce jeu portent à une certaine inquiétude, mais que cette question serait plutôt du domaine d'autres ministères. Le Ministère du Solliciteur général n'a rien trouvé dans ce jeu qui soit contraire au Code Criminel, malgré l'idée "malade" qu'il représente.

Il ne resterait donc que la possibilité d'une action politique, menée par des politiciens courageux — peut-être à l'instigation du public indigné qui s'exprime dans les média.

[Dans LA PRÉVENTION AU CANADA]

CHEZ LES SCOUTS

Les Scouts du district de la Rivière Rouge, Manitoba, tiendront leur réunion annuelle dimanche le 15 mai au Collège de Saint-Boniface, Salle académique, entrée 196 avenue de la Cathédrale, entre 1h00 et 4h30 de l'après-midi.

L'assemblée annuelle rassemble les comités de parents, les animateurs et les chefs des unités, les membres par cooptation ou "amis des scouts". C'est le pouvoir souverain du district. L'assemblée générale reçoit les rapports du conseil d'administration et du conseil d'animation, approuve les prévisions budgétaires et les états financiers, détermine les politiques du district, procède à l'élection des "membres élus", du conseil d'administration et discute de toute affaire jugée opportune pour le bien du scoutisme au niveau du district. ON VOUS ATTEND EN NOMBRE, LE 15 MAI. BIENVENUE.

(communiqué)

COURS DE FRANÇAIS

Diplômé universitaire français donne cours de français (conversation ou grammaire) s'adresser au journal (247-4823) et demander le numéro 5004.

RÉSIDENTS DE SAINT-BONIFACE NORD

Le centre d'amélioration du voisinage nord de Saint-Boniface invite les résidents du lieu à une réunion qui aura lieu le 10 mai à 7:30 heures du soir, au 212, rue Dumoulin pour élire des représentants au comité d'amélioration.

Le but du comité sera d'établir avec l'aide du personnel du programme d'amélioration du voisinage des priorités et de développer les projets du voisinage basés sur les intérêts et les suggestions des résidents. Ceux-ci incluent de tels problèmes que l'habitation, l'équipement récréatif, les services sociaux, l'industrie, les transports et les services municipaux.

Si vous voulez vous présenter ou nommer un autre résident comme candidat, téléphonez au numéro 233-4649 ou soumettez un billet à notre bureau 212, Dumoulin avant mardi, le 3 mai 1977.

THÉ DU PRINTEMPS

Le Centre d'âge d'or de Saint-Boniface organise un thé du printemps qui aura lieu le 6 mai, de 1h à 4h30. Il y aura vente d'artisanat, de pâtisseries, d'objets faits à la main, etc. Tirage au sort: prix en argent, peinture, tapisserie, couvre-lit en piqué, cafetière électrique, paniers d'épiceries. Un délicieux goûter sera servi. Venez rencontrer vos amis, vous en faire de nouveaux et peut-être gagner de beaux prix... tout en aidant le Centre.

(COMMUNIQUÉ)

cuisine

UN PETIT POULET

On connaît déjà très bien les poulets. Presque tout a été dit à leur sujet; ils ont été apprêtés à toutes les sauces. Et pourtant un petit poulet méconnu et malconnu devient de plus en plus populaire: il s'agit du poulet de Cornouailles, petit oiseau dont chaque bouchée est savoureuse et juteuse.

Issu du croisement entre un mâle "Cornish" et une femelle "White Rock", ce petit poulet, alimenté avec une ration à haute teneur protéique et maintenu sous des conditions restreintes, se développe en oiseau trapu et dodu, à la poitrine bombée. Depuis quelques années, des croisements avec des poulets à griller ont été utilisés pour obtenir ce produit de spécialité.

Les poulets de Cornouailles (habituellement âgés de 5 à 7 semaines) ne pèsent pas plus de 2 livres, poids prêt-à-cuire. En comparaison, les poulets à griller et à frire sont âgés de 7 à 8 semaines tandis que les poulets à rôtir sont âgés de 12 semaines. A l'achat, allouer habituellement un poulet de Cornouailles par portion. Ces petits poulets sont surtout servis lors d'occasions spéciales ou dans les hôtels et restaurants, à l'occasion de banquets.

Pour rôtir des poulets de Cornouailles, bien les rinser à l'eau froide et les assécher complètement. Les farcir (si désiré), en allouant ½ à 3/4 tasse de farce par oiseau. Fermer l'ouverture à l'aide de brochettes de métal. Replier la peau sur l'ouverture du cou et fixer au dos. Replier les ailes sur le dos et attacher les pilons ensemble. Placer les poulets ainsi préparés, poitrine sur le dessus, dans une lèchefrite et badigeonner de beurre fondu. Assaisonner de sel et poivre. Rôtir 45 minutes à 425oF.

La Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada, a expérimenté deux recettes pour des poulets de Cornouailles: "Poulets de Cornouailles farcis au riz sauvage" et pour ceux qui préfèrent un p'tit goût sucré, "Poulets aigres-doux".

POULETS DE CORNOUAILLES FARCIS AU RIZ SAUVAGE

4 tasses d'eau
1 c. à thé de sel
abats
1 tasse de riz sauvage
1 tasse de champignons tranchés
¼ tasse d'oignons verts hachés
¼ tasse de piment vert haché
½ tasse de céleri haché
¼ tasse de gras
1 c. à thé de sel
½ tasse de châtaignes en dés
6 poulets de Cornouailles
sel et poivre
½ tasse de beurre ou margarine fondu
½ tasse de jus de pomme ou de vin blanc sec
2 c. à table d'estragon

Amener eau et sel à ébullition. Ajouter les abats et mijoter 15 minutes. Retirer les abats et hacher. Ajouter le riz à l'eau et mijoter 40 minutes. Egoutter. Sauter les légumes dans le gras jusqu'à transparence de l'oignon (environ 3 minutes). Mélanger abats, riz, légumes, sel et châtaignes. Farcir et brider les poulets. Assaisonner de sel et poivre. Mélanger les autres ingrédients et verser sur les poulets. Cuire 45 minutes à 425oF, en arrosant de sauce plusieurs fois. Quantité: 6 portions.

POULETS AIGRES-DOUX

6 poulets de Cornouailles
¼ tasse de beurre ou margarine fondu
sel et poivre
1 boîte (19 onces) d'ananas broyé, égoutté
1 tasse de sirop d'érable
½ tasse de jus de citron
¼ tasse de moutarde préparée
1 c. à table de sauce soya

Badigeonner les poulets de beurre. Assaisonner de sel et poivre. Cuire 15 minutes à 425oF. Mélanger les autres ingrédients et verser sur les poulets. Cuire 30 minutes de plus, en arrosant de sauce plusieurs fois. Quantité: 6 portions.

ESCAMOTER LE DÉJEUNER... AH NON!

Sans match de tennis ou d'examen au programme, il faut quand même un bon repas pour se sentir à la hauteur des choses. Les nutritionnistes s'accordent pour dire qu'un déjeuner nutritif constitue la meilleure façon de bien commencer une journée active.

Pour se défaire de cette vilaine habitude d'escamoter le déjeuner, il faut analyser la situation. Au matin, les réserves de glucose sont à un bas niveau; le glucose, c'est le sucre sanguin qui est le principal combustible pour le cerveau et le système nerveux central. Au moins sept heures, et plus probablement de 10 à 12 heures, se sont écoulées depuis le dernier repas. L'organisme a besoin d'aliment pour produire du glucose, et après un jeûne d'une nuit, il lui reste moins de matières premières pour la transformation en glucose. C'est pourquoi un repas au début de la journée est si important. Se rappeler qu'aucun aliment ne fournit, ou ne prétend fournir, les quantités recommandées de tous les nutriments requis à chaque jour. Une variété d'aliments est donc importante à chaque repas.

Comment amener les invétérés à déjeuner? Sortir de l'ordinaire, innover! Puisque la plupart des gens trouvent le déjeuner monotone, toute innovation sera bienvenue. Voici quelques suggestions pour aiguiser les appétits.

Garnir des sections de pamplemousse ou une salade de fruit, de fraises, framboises ou bleuets congelés.

Pour les amateurs de breuvages, fouetter du lait avec de la crème glacée et un fruit ou une confiture.

Servir un oeuf avec une tranche de fromage ou de viande froide sur un pain à hamburger.

Ajouter des morceaux de fruits frais ou en conserve (pêches, pommes, bleuets) ou des noix à la pâte à crêpes et servir avec une garniture favorite.

Utiliser un pain différent - pain français, de Vienne, aux raisins, à la cannelle - pour faire du pain doré et servir avec du sirop d'érable.

Egayer des céréales à grain entier ou enrichies en les cuisant avec des raisins secs, des noix hachées, de la noix de coco râpée ou des fruits frais.

Garnir des flocons de maïs ou de blé, de crème glacée et de fraises, bleuets ou pêches (frais ou congelés), et ajouter un peu de lait.

Pour ceux à la dernière minute, un muffin au son, un morceau de fromage et une orange s'apportent facilement.

Il suffit de se décider à consacrer un peu de temps au repas du matin, pour réaliser qu'un super déjeuner permet d'obtenir le meilleur de soi.

Agriculture Canada

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

[Q] *Qu'entendez-vous par "Grave" et "Prolongée"?*

(R) **Grave** en ce sens qu'une personne est incapable d'exécuter régulièrement une occupation d'un rapport substantiel.
Prolongée dans le sens que l'invalidité doit, selon toute probabilité, se manifester continuellement et pendant une période de temps indéfinie, ou semble devoir causer le décès.

[Q] *Je suis maintenant invalide et mon médecin m'avise qu'il est douteux que je puisse retourner au travail. Est-ce que je serais éligible pour des bénéfices sous le Régime de pensions du Canada?*

(R) Oui. Il y a une pension d'invalidité payable à ceux qui rencontrent les critères d'éligibilité. Il y a en plus des prestations payables aux enfants de cotisants invalides, si ces derniers, rencontrent les critères d'éligibilité.

[Q] *Je reçois présentement une pension d'invalidité. Ma femme et moi considérons adopter un enfant. Est-ce que celui-ci aurait droit à des prestations?*

(R) Oui. Des prestations sont maintenant payables à un enfant conçu ou adopté légalement après que le cotisant a a été jugé invalide selon la loi.

[Q] *Brièvement, quels sont les critères d'éligibilité pour une pension d'invalidité sous le Régime de pensions du Canada.*

(R) Pour être éligible, il faut:
a) Etre âgé de moins de 65 ans
b) Etre invalide au sens de la Loi sur le Régime de pensions du Canada
c) Avoir contribué au Régime de pensions du Canada pour le nombre d'années requises. Il faut maintenant avoir contribué pendant cinq années durant les dix dernières années.

de ci, de ça...



"GUILTY" OU COUPABLE? — Le Premier Ministre Edward Schreyer a déclaré, à la suite de la visite que lui a rendue la semaine dernière le commissaire aux Langues officielles, M. Keith Spicer, que le Manitoba songerait à faire l'expérience d'une cour de justice dans laquelle le français serait utilisé. Une expérience du genre se poursuit présentement en Ontario avec un certain succès, dit-on. Avant de procéder, toutefois, le Premier Ministre voudra obtenir l'assurance que les coûts de l'expérience seront assumés par le gouvernement fédéral.

*** ***** ***

EN FAVEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE. — De passage à Saint-Boniface ces jours derniers, le commissaire aux Langues officielles, M. Keith Spicer, a déclaré que s'il était Franco-Manitobain, il choisirait sans hésiter l'école française pour ses enfants.

*** ***** ***

LE CABINET DE COALITION. — L'arrivée du conservateur Jack Horner au sein du cabinet libéral continue de créer des remous à Ottawa. Rentré de vacances, le député libéral Serge Joyal a déclaré qu'il se posait maintenant des questions sur sa propre place dans le parti libéral: "Jack Horner a autant que moi le droit d'être au parti, a-t-il déclaré à des journalistes, mais à la longue, de tels événements mettent en place des éléments d'un changement de nature du parti libéral et nous en arrivons, Pierre De Bané et moi, à nous demander si nous pouvons encore travailler dans une telle formation politique."

*** ***** ***

LE QUOTIDIEN *LE DEVOIR* EN BONNE POSTURE. — Le rapport financier de l'Imprimerie Populaire Limitée, la compagnie éditrice du quotidien de Montréal, LE DEVOIR, accuse, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976, une perte nette d'exploitation de $23,563. *LE DEVOIR* avait connu deux années difficiles avec l'avènement du journal Le Jour qui lui avait enlevé, avant de sombrer dans la faillite, une partie de sa clientèle. A la fin de 1975, le tirage du Devoir était tombé à 28,212. A la fin de l'exercice 1976, le tirage était remonté à 40,050 et il continue de s'accroître. En terminant la présentation du rapport financier, le directeur du Devoir, Claude Ryan, fait une remarque judicieuse que nous croyons utile de reproduire:

Dans une période ou la radio et la télévision font une concurrence très vive à la presse imprimée, LE DEVOIR, grâce à la qualité intellectuelle et professionnelle de son contenu, conserve une place à part dans la famille des journaux canadiens. Son influence dépasse de loin son modeste tirage. Il s'enorgueillit à juste titre d'atteindre chaque jour la plupart de ceux qui, dans notre milieu, sont appelés à faire l'opinion et à porter des responsabilités au nom de la collectivité. Les responsables du journal souhaitent vivement que viennent le moment où le rayonnement du DEVOIR franchira ce cercle restreint et rejoindra davantage l'homme ordinaire. Mais ils ne sont pas prêts pour ce faire, à sacrifier les valeurs qui ont fait jusqu'à maintenant l'originalité du DEVOIR et lui ont conféré une place unique dans le journalisme québécois et canadien.

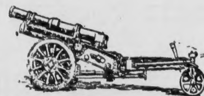
*** ***** ***

LES ATTAQUES CONTRE LE QUÉBEC. — Les politiciens, particulièrement les politiciens libéraux, poursuivent leurs attaques incessantes contre le Québec, utilisant n'importe quel argument logique ou non. On accuse par exemple le gouvernement québécois de vouloir "briser", "détruire", "faire éclater", etc. le Canada. Il y a quand même une différence entre le fait que les Québécois en ont assez d'être colonisés par une minorité anglophone sur leur propre territoire et se tiennent debout, et une campagne pour "détruire" le Canada. Les Québécois, en ce moment, s'occupent de *leur* affaire, et règleront *eux-mêmes leurs* problèmes.

*** ***** ***

LA CONTINUITÉ. — "La continuité, c'est la trame que tissent les travaux et les jours d'un peuple. C'est un acte de foi, de longue patience et d'amour qui puise sa vigueur dans la solidité de ses racines. C'est cette continuité-là qui sert de base à la vie quotidienne et qui est garante de l'avenir." (Jean Sarrazin, dans "FORCES")

*** ***** ***



LA FFM NOUS INFORME

L'ACTUALITÉ POLITIQUE
Troisième conférence

La Société Franco-Manitobaine vous invite à sa quatrième conférence sur l'actualité politique

INVITÉ:	Le Premier Ministre du Manitoba l'honorable Edward Schreyer
SUJET:	Les juridictions fédérale et provinciale en matière d'énergie et de ressources naturelles.
DATE:	Mercredi le 11 mai
HEURE ET LIEU:	À 20 h. en la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

Les vues du Premier Ministre du Manitoba sur le partage des juridictions sont extrêmement importantes.

Entrée: $5.00

ÉLECTIONS * ÉLECTIONS * ÉLECTIONS

à l'exécutif des

JEUNES TRAVAILLEURS ET UNIVERSITAIRES

LE 19 MAI, AU CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, boulevard Provencher
Salle du 100 Nons

Cette année, il y a sept postes à combler:

C.J.T.U.

- président
- vice-président
- secrétaire
- trésorier
- trois conseillers(ères)

C.J.T.U.

Tous les postes sont d'un terme de deux ans. Pour être éligible, il faut être travailleur ou universitaire et avoir au plus 25 ans. Si vous désirez poser votre candidature, appelez un des membres du comité de nomination: - Colette Dorge, présidente, au 233-8972 poste 38, ou Andrée Champagne, au 233-8972.

Vous devez le faire au moins 3 heures avant les élections.

Le Conseil des Jeunes Travailleurs et Universitaires
C'EST À VOUS DE VOUS EN SERVIR,
C'EST À VOUS D'EN PROFITER.

EMPLOI D'ÉTÉ

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI D'ÉTÉ? VOUS VOULEZ TRAVAILLER EN FRANÇAIS? VOUS ÊTES OU ALLEZ ÊTRE L'AN PROCHAIN UN ÉTUDIANT UNIVERSITAIRE?

Le CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL offre présentement trois emplois d'été à des jeunes intéressés à la recherche et au journalisme

Salaire: $125.00 par semaine

Faites parvenir votre offre de services et votre curriculum vitae à:

Le Directeur
Conseil Jeunesse Provincial
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Pour plus de renseignements appelez Gilles au 233-4915

ATTENTION, PARENTS DU PARC WINDSOR

L'année scolaire de vos petits à la mini-maternelle du Parc Windsor tire déjà à sa fin. Aimeriez-vous savoir ce qui se passe à cette maternelle française? Ou encore, désirez-vous inscrire votre enfant de 4 ans pour l'an prochain?

La maternelle, tout en préparant votre enfant pour le jardin, lui permet de rencontrer d'autres camarades de son âge, de s'amuser, parler et vivre en français.

Si un tel programme vous intéresse, le comité de parents, sous la présidence de M. André Blondeau, vous convoque à une assemblée annuelle lundi, le 16 mai 1977 à 20h30 à la salle polyvalente de l'Ecole Lacerte. Il y aura élection d'un nouveau comité de parents et un goûter sera servi.

Pour plus de renseignements appelez Germaine au 256-2896, Denise au 256-1319 ou Cécile au 257-2252.

Vu l'importance de cette réunion, nous demandons aux pères, comme aux mères, d'être présents.

QU'EST-CE QUE LE GROUPE MINI-FRANCO-FUN?

Les groupes MINI-FRANCO-FUN sont des groupes pour les petits d'âge pré-scolaire et leurs mamans, qui se rencontrent une demie journée par semaine. Les objectifs de ce programme sont:

1) Donner la chance aux enfants de jouer avec d'autres enfants de leur âge, en français;
2) Permettre aux mamans de perfectionner leur français, aux enfants de pratiquer et garder le leur;
3) Pour un enfant unique, l'habituer à jouer avec d'autres enfants de leur âge;
4) Permettre aux mamans de se rencontrer, acquérir de nouvelles idées, de discuter, de jaser ensemble.

Si ça vous intéresse de vous joindre à un groupe, d'en commencer un, ou si vous voulez simplement plus de renseignements au sujet de ces groupes, appelez Anne-Marie au 233-4915.

N.B.— Ne tardez pas, la planification des sessions d'automne est déjà commencée.

AVIS!

L'atelier de la Rivière Rouge (pour déficients mentaux) tiendra son assemblée annuelle à Sainte-Agathe dans la salle de la Légion, lundi le 9 mai à 20 heures.

Au programme de la soirée:

- **une brève conférence sur les handicapés donnée par Hubert Pantel**
- **un mini-programme récréatif suivi d'un goûter.**

C'est le seul atelier français de ce genre au Manitoba.

INVITATION TOUTE SPÉCIALE AUX GENS DU DISTRICT DE LA RIVIÈRE ROUGE

FINALEMENT!

UN "LOCAL" POUR VOUS
JEUNES TRAVAILLEURS ET UNIVERSITAIRES
tous les jeudis à compter du 28 avril, à 20h30
au
Centre communautaire
du Précieux-Sang
202, rue Kenny

FÊTE FRANCO-MANITOBAINE

LA BROQUERIE — LES 24 - 25 - 26 JUIN

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES E.F.M.

Le samedi 23 avril, au centre pédagogique de la division scolaire de Saint-Boniface, les Educateurs Franco-Manitobains ont tenu leur assemblée annuelle. Un certain nombre d'orateurs invités ont pris la parole devant les professeurs et observateurs venus de toute la province.

L'assemblée s'ouvrit par un mot du président sortant de charge, Pierre Paiud, et une brève allocution de monsieur Valentine en anglais et en français, se félicitant des rapports de compréhension et d'estime qui existent entre la M.T.S. et les E.F.M., espérant les voir se développer et rappelant la position, de la M.T.S. vis-à-vis de l'Ecole française, telle qu'elle est énoncée dans la résolution K-1.

Raymond Hébert, représentant le ministère de l'Education, attira l'attention sur le fait que la récente déclaration du ministère de l'Education ne changeait en rien le mandat ou les modalités d'octroi du Bureau de l'Education française.

La matinée se termina par l'allocution du Juge Monnin, rappelant sur un ton optimiste ce qui avait été accompli dans la dernière décade, y trouvant une raison d'espérer et de maintenir les efforts dans la même direction.

Au début de l'après-midi, Soeur Léonne Dumesnil fit une présentation, dont le texte suit, sur l'école d'immersion, prenant principalement comme exemple l'école du Sacré-Coeur dont elle est la directrice.

L'école d'immersion dans notre milieu

Après la présentation de Soeur Dumesnil, Roger Fréchette, ancien président, présenta à Monsieur l'abbé Laval Cloutier une plaque le remerciant de ses 8 années d'action au sein des E.F.M., rappelant que l'abbé Laval Cloutier était là dès les débuts de cet organisme et que jamais son zèle ne se ralentit dans sa lutte pour l'éducation française.

Résolutions

Un certain nombre de résolutions furent présentées; le texte de la plus importante est repris ci-dessous. Cette résolution fut précédée d'une présentation par Emile Peloquin qui mit l'insistance sur deux points essentiels.

- On a trop longtemps cru que l'on pouvait croire au bon sens des adversaires de l'école française et les amener à l'accepter; il est maintenant trop tard. Il ne s'agit plus de convaincre mais d'imposer et que cela vienne du Ministère.

- Il est **enfin temps** que l'on écoute l'avis des **professionnels en éducation française**, c'est-à-dire les Educateurs Franco-Manitobains.

La résolution d'Emile Peloquin fut complétée par Roger Legal.

«ETANT DONNÉ QUE la Résolution K-1 de 1976 reconnaît que l'éducation française maximale à l'intérieur de l'école française est la meilleure pour sauvegarder la langue et la culture des francophones.
ETANT DONNÉ QUE toutes sortes de problèmes administratifs surviennent en permettant l'éducation française dans des classes où le français est non-maximal,
ETANT DONNÉ QUE l'ambiance française est sans espoir en permettant des écoles avec des classes anglaises et des classes françaises sous le même toit,

QU'IL SOIT RÉSOLU que les Educateurs Franco-Manitobains fassent pression auprès du Ministre de l'éducation pour introduire:

A - des changements à la section 258 de l'acte scolaire et/ou au règlement pour que tous les élèves s'inscrivant à l'éducation française n'aient accès qu'à la programmation maximale

B - une nouvelle section de l'acte scolaire qui garantirait l'école française

C - une nouvelle section de l'acte scolaire qui établirait une division scolaire française géographiquement superposée sur toute la superficie de la province, à laquelle toutes les écoles établies à B pourraient se greffer

Emile Péloquin
Roger Legall

Réunion Annuelle 1977»

La journée se termina par l'élection du nouveau conseil exécutif dont voici la composition.

Elections

Conseil Exécutif des E.F.M.

Président:	Jean-Yves Rochon
Vice-président:	Lucien St-Vincent
Secrétaire:	Doris Lemoine
Trésorier:	Jocelyne Hullen
Conseillers:	Josué Bensimon
	Ronald Bisson
	Noëlla Gauthier

Allocution présentée par Soeur L. Dumesnil à l'assemblée annuelle des E.F.M.

Comme on l'entend depuis quelques années, il existe à travers tout le Canada, dans les villes principales, des programmes scolaires, à peu près à tous les niveaux que l'on appelle programmes d'immersion. Saint-Lambert et "La Toronto French School", une institution privée, ont été des avant-gardistes préconisant cette formule d'éducation.

Afin d'être sur les mêmes longueurs d'onde, il serait bon de définir ce que l'on comprend par l'immersion dans notre milieu et ailleurs. Selon G. Halpern du "Ontario Institute for Studies in Education", c'est un "home-school language switch program" où un enfant de langue anglaise d'un foyer anglophone est placé dans une classe de langue française sous un système scolaire anglophone. [études faites en 1976].

C'est encore selon une annonce publicitaire du Ottawa Journal parue en mars 1976, je traduis: élève anglophone plus immersion française précoce égale bilingue canadien.

Il m'apparaît alors possible de transposer ces caractéristiques à la population de l'école Sacré-Coeur et de pouvoir parler concrètement d'immersion.

La division scolaire de Winnipeg no 1, par l'école Sacré-Coeur, offre un programme scolaire qui a pour but de recevoir des élèves dont la langue première n'est pas le français, de les placer dans un contexte scolaire où tout l'enseignement à l'exception du "Language Arts" est fait en français et ainsi de viser à produire des adultes qui pourront comprendre, parler, lire et écrire le français, l'anglais demeurant toujours la langue première et le français une très proche 2e.

L'école Sacré-Coeur a présentement 486 élèves de la maternelle à la 6e. Depuis le commencement de ce programme en septembre 1973, le nombre d'élèves au niveau primaire a au moins triplé.

L'élève étudie toutes les matières scolaires en français à l'exception du Language Arts. Au primaire, chez nous, l'enseignement de l'anglais se fait par un autre professeur que le titulaire de classe. Nous croyons qu'il est très important pour l'enfant d'associer une langue avec son professeur titulaire; inutile de dire que c'est le français. Nous ne croyons pas à la traduction dans l'apprentissage d'une langue, alors nous sommes contents en n'employant que le français dans la classe, ou dans les communications avec les élèves à l'intérieur de l'école. Nous plongeons les élèves dans ce bain dès la première journée d'école. Inutile de dire que le mois de septembre, à la maternelle ou dans les classes de débutants de 1ère année, est des plus difficiles. Dans un cas de crise, accident, perte de boîte à dîner, de maladie, on adressera l'enfant en anglais, mais ce sera fait par une autre personne que le titulaire de classe et en dehors des cadres de la classe de l'enfant. Ceci peut apparaître pousser trop loin, mais c'est efficace pour l'apprentissage de la langue. Tout le nouveau vocabulaire présenté à l'élève n'est jamais traduit; c'est alors qu'on s'aperçoit que la communication peut se faire autrement que par la parole.

Les programmes d'études sont presque les mêmes que ceux dont vous vous servez dans vos écoles, à l'exception des programmes de lecture française au niveau primaire. L'expérience nous a démontré que la réussite de la lecture chez un enfant dépend de sa maîtrise de la langue parlée. Inutile d'essayer d'enseigner la lecture à un enfant qui ne parle pas la langue. Alors en 1ère année nos élèves ne sont pas exposés à un programme formel de lecture; l'emphase du programme de français est sur l'oral. L'enfant doit entendre parler la langue et la parler confortablement avant de passer à la lecture, sinon on développera des élèves qui liront des mots phonétiquement mais qui auront une compréhension inférieure à ce qu'ils pourraient développer. Alors le vocabulaire qu'on présente à l'étude n'est pas en fonction de la lecture, mais de la langue parlée. A la fin de la 1ère année, la majorité des élèves sont prêts pour la lecture et nous y rencontrons alors moins de frustrations.

Pour les autres matières - sciences, sciences sociales - nous n'y rencontrons pas plus de difficultés que nos confrères francophones enseignant dans d'autres écoles au Manitoba - pas moins non plus.

Le progrès académique des élèves a-t-il déjà été mesuré par des tests standardisés? Oui, mais sans comparaison avec un groupe contrôlé. Contrairement à ce que certains pensent, le programme d'immersion à Winnipeg n'exclut pas des élèves par rapport à des critères établis vis-à-vis les habiletés intellectuelles, linguistiques, etc. C'est une école publique ouverte à tous ceux qui veulent ce programme pour leurs enfants. Nous avons alors une variété d'enfants qui réussissent à différents niveaux - de très bien à très pauvres.

Au Sacré-Coeur, comme à Ottawa ou à Montréal, les programmes d'immersion sont le résultat d'efforts soutenus par des parents convaincus que cette formule est supérieure à d'autres pour développer des enfants bilingues. Au Sacré-Coeur les parents y ont travaillé pendant 5 ans avant que la commission scolaire y mette son sceau d'approbation. Le comité des parents de notre école a toujours supporté les efforts du personnel pour développer et faire progresser le programme. Au début, la publicité s'est faite principalement par les parents qui étaient satisfaits de cette forme d'éducation pour leurs enfants. Il y a toujours eu accord entre les parents pour les demandes faites auprès de la commission scolaire. Il y a eu plusieurs rencontres de parents [en masse] pour déléguer la préparation de brefs ou encore pour rencontrer la commission scolaire. Il faut dire que l'école Sacré-Coeur est une école parmi 64 autres à Winnipeg. Les parents qui optent pour ce programme le font après une rencontre d'information avec moi-même, et ils le font pour raisons de langue. C'est un grand avantage pour le bon fonctionnement d'une école d'être dans une situation où les élèves y sont par choix. La motivation chez les étudiants et chez les parents est assez remarquable alors nous avons peut-être un peu moins de mérite quand nous n'avons pas à nous battre pour faire parler en français.

Le personnel enseignant du Sacré-Coeur est composé de personnes de langue française, langue première, à l'exception d'une personne qui enseigne le Language Arts en anglais, et qui sait assez de français pour converser ou pour suivre une réunion en français. Il est d'importance capitale que le personnel endosse à 100% une des philosophies du programme d'immersion qui est donné, ou de créer autant de situations possibles où l'enfant sera appelé à fonctionner en français. Les professeurs communiquent toujours en français entre eux d'abord et avec les élèves.

Les professeurs doivent être capables de fonctionner dans un contexte de recherches et de découvertes. Il n'y avait pas et il n'y a pas encore tellement de programmes d'études établis - le bon pédagogue a dû se servir de son initiative à pleine capacité. Mais tout cela nous a permis de penser, d'évaluer ce que l'on faisait ou ce que l'on ne faisait pas. Nous avons eu et nous avons encore des heures très agréables et si jamais on perd cette motivation, cette constante recherche pour s'améliorer, on perdra beaucoup.

En fait de développement pédagogique, nous avons eu plusieurs journées pédagogiques à l'intérieur de l'école; nous avons développé notre matériel ou adapté d'autre matériel à nos besoins. Nous avons eu beaucoup de visiteurs [ça nous garde en éveil] et dernièrement 16 professeurs et moi-même avons visité des écoles à programmes d'immersion à Ottawa et Montréal. Pendant 13 jours nous avons eu un aperçu de ces programmes dans 8 différentes écoles. Nous remarquons que la clientèle scolaire compare toujours à la nôtre. L'implication des parents, l'hésitation des commissions scolaires, les problèmes budgétaires, sont à peu près les mêmes que les nôtres. Les programmes d'études varient d'un district à l'autre avec une constante - l'emphase sur l'apprentissage, mais aussi la compétence de la langue seconde. Tous les autres programmes visités sont administrés par des personnes qui parlent le français comme langue seconde et plusieurs écoles offrent des programmes anglais et des programmes d'immersion sous un même toit. Nous en sommes revenus encouragés, sécurisés, enthousiasmés, convaincus qu'il y avait encore possibilité d'un Canada uni avec 2 groupes pouvant se parler.

Le programme d'immersion tel que nous le vivons permet à des élèves d'apprendre les deux langues, de se mieux comprendre, de mieux s'aimer. Tout un Canada à bâtir comme ça, n'est-ce pas un défi? □

spectacles et arts

Cinéma

Un espoir pour Cannes

"J.A. Martin, Photographe", film de Jean Baudoin, fait actuellement salle comble au Québec. Il est l'une des cinq productions canadiennes qui seront présentées cette année au Festival de Cannes, et on s'entend généralement pour lui prédire un succès.

"J.A. Martin" n'est pas encore diffusé dans les provinces de l'Ouest. Toutefois, les participants de la rencontre organisée par le Comité de l'Office des Communications Sociales ont pu le voir samedi dernier, en exclusivité, dans la salle de visionnement de l'Office National du Film.

"J.A. Martin, photographe". Ce titre devrait presqu'être complété par "Rose-Aimée Martin, femme de photographe". Car tout le scénario est organisé autour de l'évolution de ce couple.

Le film débute. Longues séquences montrant Rose-Aimée, "femme d'intérieur" type. Elle s'occupe de la maison et des enfants. Autres séquences: J.A., abréviation de Joseph-Albert, qui manipule avec un soin quasi amoureux, ses plaques photographiques. La caméra revient de l'un à l'autre comme pour souligner les deux rôles différents de l'un et de l'autre. Des rôles dans lesquels ils se sont enfoncés profondément au cours de quinze ans de mariage. Quinze ans, qui, de vie commune, se sont transformés petit à petit en vie côte à côte. L'habitude et la règle sociale en ont fait deux personnes qui ne se parlent même plus. Si communication il y a, elle se fait de manière non verbale.

Il faudra toute l'obstination de Rose-Aimée, pour enfin arriver à accompagner son mari dans un voyage professionnel, oublier les tâches quotidiennes, se permettre de vivre, d'exister, et finalement retrouver en son mari son amant et avec lui une nouvelle unité du couple.

"J.A. Martin, photographe", la lutte quotidienne et obstinée d'une femme qui cherche à se sortir d'une impasse et à tirer celui qu'elle aime du rôle peu facile de "l'homme trop occupé pour vivre ses sentiments". Voilà du moins ce que cela évoque pour moi. La routine, la morale, la règle sociale, l'habitude, de solides barrières derrières lesquelles J.A. peu cacher une certaine peur de la vie, et une certaine résignation. Peur de la douleur, de la femme faisant une fausse couche, d'une mère qui meurt. Peur d'une vraie vie où tout n'est pas joie mais où somme toute peu est douleur. Une routine par laquelle, finalement, on en arrive à oublier que soi-même également on existe, et qui mène à vivre par procuration par le biais des enfants.

"J.A. Martin, photographe" donne pour seul repère temporel, le début de la photographie. Mais le drame que vivent les deux personnages principaux est celui de tous les jours, de nos jours.

Marcel Sabourin et Monique Mercure, jouent leurs rôles à merveille. Mais le rythme du film est lent. Au début du moins. Peu de paroles, peu de musique. Tout est dans les regards des personnages, dans leurs gestes avortés, l'expression des visages et la frustation de leurs demandes. Jusqu'à la fin du film du moins, où les deux se retrouvent, différents, et où à nouveau ils existent pour eux-mêmes. Tout cela est soutenu à merveille par les alternances de plans qu'agence Jean Baudouin.

"J.A. Martin, photographe" ne se raconte pas. Ce que dit ce film est trop vrai. Une vérité qui se sent et qui se vit.

A.L.

Avis Public

Ottawa, le 26 avril 1977

AUDIENCES PUBLIQUES PRÉVUES DU CRTC

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes se propose de tenir des audiences publiques de septembre 1977 à juin 1978 comme suit:

Ottawa (Ontario)
à compter du 13 septembre 1977
Château Laurier,
Rue Laurier.

Toronto (Ontario)
à compter du 20 septembre 1977
Holiday Inn,
Armoury et Chestnut.

Moncton (Nouveau-Brunswick)
à compter du 4 octobre 1977
Hôtel Motel Hub City,
636, chemin Salisbury.

Montréal (Québec)
à compter du 18 octobre 1977
Leows La Cité,
Avenue du Parc.

Sudbury (Ontario)
à compter du 15 novembre 1977
Holiday Inn,
Chemin Ring et Notre-Dame.

Ottawa (Ontario)
à compter du 21 novembre 1977
Hôtel Skyline,
Rue Bay.

Edmonton (Alberta)
à compter du 13 décembre 1977
Hôtel MacDonald,
10065, 100e rue et Jasper.

Winnipeg (Manitoba)
à compter du 13 décembre 1977
Winnipeg Inn,
2, Place Lombard.

Toronto (Ontario)
à compter du 17 janvier 1978
Holiday Inn,
Armoury et Chestnut.

Vancouver (Colombie-Britannique)
à compter du 21 février 1978
Hôtel Hyatt Regency,
655, rue Burrard.

Kamloops (Colombie-Britannique)
à compter du 21 février 1978
Hôtel David Thompson,
650, rue Victoria.

Ottawa (Ontario)
à compter du 4 avril 1978
Centre de conférences du gouvernement,
2, rue Rideau.

Ottawa (Ontario)
à compter du 12 juin 1978
Centre de conférences du gouvernement,
2, rue Rideau.

Lise Ouimet,
Secrétaire générale.

Avis Public CRTC 1977—51

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

Avis Public

Ottawa, le 25 avril 1977

NOUS FAISONS APPEL À VOTRE OPINION

La Société Radio-Canada appartient aux citoyens du Canada et est maintenue par eux. C'est pourquoi le Comité d'enquête du CRTC fait appel à votre collaboration en vue de déterminer comment Radio-Canada remplit son mandat, particulièrement dans le domaine des affaires publiques, des nouvelles et de l'information.

Quel est le mandat de la Société Radio-Canada?

En premier lieu, comme tous les autres radiodiffuseurs du Canada, la Société doit:

1. assurer une programmation qui est variée et compréhensive et qui fournit une possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public;
2. être responsable des émissions qu'elle diffuse tout en assurant le droit à la liberté d'expression ainsi que le droit des personnes à recevoir les émissions.

De plus, la Société Radio-Canada a des objectifs spécifiques, établis par le Parlement du Canada; ces objectifs sont:

- fournir un service d'information, de divertissement et d'émissions culturelles qui soit équilibré;
- étendre son service à toutes les régions du Canada;
- offrir un service de langue anglaise et française, répondre aux besoins particuliers des diverses régions et contribuer activement à la fourniture et à l'échange d'informations et de divertissements d'ordre culturel et régional;

et

- contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer constamment la réalité canadienne.

Avez-vous des suggestions ou des commentaires à faire sur le mandat de la Société, tout particulièrement en ce qui concerne les affaires publiques, les nouvelles et l'information et sur la façon dont la Société remplit son mandat?

Le Comité d'enquête souhaite que les commentaires qui traitent de l'actuel mandat de la Société s'appuient sur des faits aussi précis que possible.

Etant donné que le Comité doit remettre son rapport le 1er juillet 1977, vous êtes prié d'envoyer vos lettres d'ici le 10 mai 1977 au bureau du soussigné, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2.

Lise Ouimet,
Secrétaire générale.

Avis Public C.R.T.C. 1977-50

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

Henri Brassard, pianiste

L'esprit, le coeur et l'oreille encore tout remplis des sonorités enivrantes émanées des doigts du jeune pianiste Henri Brassard, il est facile d'exprimer quelques impressions de son récital.

D'abord, qui est Henri Brassard et comment un régal comme celui que nous venons de déguster a-t-il été possible? Invité par son ami, notre maestro Marcien Ferland, à venir accompagner au piano la fantaisie-chorale de Beethoven qu'interprétait la chorale des Intrépides dimanche soir, Henri avait accepté. Il s'acquitta de cette tâche avec une extrême habileté dénotant un haut calibre d'artiste. Cela créa un avant-goût et un désir de l'entendre en récital, ce qui s'est réalisé ce soir, mardi le 26 avril, en la salle Pauline-Boutal au centre Culturel franco-manitobain. Devant un nombreux auditoire malgré très peu de publicité, des oeuvres de Schubert, Mozart, Beethoven et Prokofiev nous ont transportés dans un monde de beauté ravissante.

Henri, âgé de vingt-six ans, est natif Saint-Siméon de Charlevoix, Québec. A l'âge de neuf ans et demi son talent musical fut remarqué par un directeur de Jeunesses Musicales qui fit les démarches nécessaires pour inscrire l'enfant à l'Ecole Vincent d'Indy, dirigée par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Montréal. Il devint le protégé des religieuses de qui il a reçu la formation de base essentielle à tout bon pianiste. Soeur Rachelle-Yvonne (Lucille Brassard, aucune parenté) et madame Yvonne Hubert furent ses deux professeurs pour plusieurs années. L'on reconnaissait en Henri les capacités de "l'enfant prodige". A treize ans il interpréta le concerto en sol K-453 de Mozart avec l'orchestre symphonique de Montréal, à l'occasion de la visite de la reine-mère.

Henri et Mozart sont de véritables amis. Rappelons-nous la sonate en si bémol que l'artiste nous a fait entendre ce soir. Quelle sûreté de technique dans des contrastes dynamiques aux couleurs tantôt gaies dans les mouvements "allegro", tantôt sombres dans les "Andante" qui révélaient certaines dimensions de l'âme. Aussi, avec quel naturel Henri semble rejoindre les messages secrets de Mozart!

Après quelque temps d'étude à New York avec Madame Reisenberg, Henri se dirigea vers Vienne, où, subventionné par le Conseil des arts du Canada et par le ministère des Affaires culturelles, il continua à se perfectionner comme pianiste sous la direction du maître Dieter Weber, durant trois années. Henri est maintenant installé à Montréal. En 74 et 75 il a joué pour les Jeunesses Musicales dans une trentaine de villes. Son horaire est très lourd car il doit partager son temps entre enseignement et concerts. Il a donné des récitals dans plusieurs centres des Arts à travers le Canada ainsi que sur les ondes des réseaux de Radio-Canada. Henri est le fondateur d'un trio: piano, violon et violoncelle. Espérons que nous les entendrons un jour en tournée dans l'ouest.

Le récital de ce soir a fait apprécier la forme musicale de composition "Thème et Variations" car deux des pièces au programme étaient dans cette forme. Au préalable, en remarquant ce facteur et en plus, celui d'une tonalité identique pour les trois premières pièces, soit si bémol, l'on aurait pu douter d'un intérêt soutenu et agréable, mais d'emblée, nous avons joui d'interprétations éblouissantes. Il est à remarquer que "Thème et Variations" de Beethoven, troisième numéro ce soir, est une oeuvre peu connue, mais combien délicieuse! Cette composition est inspirée du thème de l'opéra Falstaff de Salieri: "La stessa, la stessissima" (une dizaine de variations).

La sonate no 6 de Prokofiev, écrite en 1940, nous a permis de rencontrer Henri capable de satisfaire de cruelles exigences. Si faiblesse il y eut dans l'exécution, l'auditoire n'a pu le constater à raison d'une habileté inventive et réparatrice du pianiste. Cette pièce quasi foudroyante, après nous avoir conduits dans une sphère, nouvelle pour plusieurs, s'est achevée dans un fortissimo conquérant.

En rappel, "Pays lointains", des "Scènes d'enfants" de Schumann, nous ont ramenés dans une contrée sereine. Ensuite, l'artiste interpréta le dernier mouvement d'une sonate en ré de Haydn avec toute la finesse requise.

Nous remercions chaleureusement Henri Brassard. Merci à la chorale des Intrépides pour avoir organisé ce récital mémorable ainsi qu'au C.C.F.M. et à l'Agence de voyages D'Eschambault pour avoir commandité le programme.

S. A.D.

Un événement historique a été marqué

C'est le dimanche 24 avril, qu'avait lieu le concert annuel de la Chorale des Intrépides, sous la direction de M. Marcien Ferland, en la Cathédrale de Saint-Boniface, avec accompagnement des musiciens de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, ainsi que d'autres musiciens francophones de Saint-Boniface. C'est une foule enthousiaste qui est venue goûter ce menu musical des plus variés. La soirée commença par un poème symphonique de Sibélius et fut suivi par une version raccourcie de la Fantaisie chorale de Beethoven, accompagnée par l'orchestre et le pianiste, Henri Brassard. C'est là une pièce que le directeur se propose de mettre au programme depuis longtemps et que la chorale chante d'ailleurs avec beaucoup d'aplomb. Les solistes étaient: Thérèse Lavoie, Oril Tétreault, Lucien Fredette, Germaine Marion, Denise Maguet et Louis Ferguson. On a pu apprécier également un extrait de La Forza del Destino de Verdi, Les Rameaux de G. Fauré avec Oril Tétreault comme soliste. Fernand Girard interpréta le solo dans le Crédo du paysan. La Chorale des Intrépides s'est donnée un air nouveau en s'ajoutant les voix d'un choeur d'enfants, qui nous interpréta un air folklorique haitien en langue créole.

Le haut point de cette soirée fut cependant la deuxième partie, durant laquelle on put entendre en premier lieu, une Rhapsodie espagnole, composition du directeur de la Chorale des Intrépides, M. Marcien Ferland, et que l'orchestre joua avec brio. La cantate — La Basilique de Saint-Boniface couronna le concert. Le fameux incendie de 1968 qui consuma la Basilique de Saint-Boniface se trouve pour ainsi dire marqué maintenant — non seulement historiquement, mais musicalement. Les premières ébauches thématiques de cette oeuvre remonte à 1973; à ce moment il n'y aurait eu que trois mouvements: la Fête de Saint-Boniface, les Cloches de Saint-Boniface et le Temple ressuscité. Vinrent se greffer à ceux-ci, deux autres mouvements, un Prélude et un mouvement de plus, la lamentation, portant à cinq le nombre de parties de LA CANTATE, et c'est au cours de l'année '77 que l'accompagnement pour orchestre vint s'ajouter à cette oeuvre, aussi majestueuse que le lieu de culte maintenant disparu et sur les ruines duquel on retrouve la Cathédrale d'aujourd'hui. Espérons que nous aurons le bonheur de réentendre cette oeuvre dans un avenir rapproché, afin de mieux l'apprécier encore. Bravo à son compositeur M. Marcien Ferland, au mezzo-soprano, Murielle Philippot et à la Chorale des Intrépides!

Monique Hébert

MÉLO-MANI EN FRANCE

Mélo-Mani annonce: "Choralies Internationales à Vaison-la-Romaine, France"... du 4 au 12 août 1977... "Mélo-Mani" - membre du mouvement national "Alliance Chorale Canadienne" - membre du mouvement international "A Coeur Joie", offrent aux amateurs de chant choral une occasion de participer à la 9e session des Choralies Internationales à Vaison-la-Romaine.

Cinquante ateliers, dirigés par des chefs réputés, de nombreux concerts à chaque jour, dans une pittoresque région de la Provence, une population de plus de 6,000 choristes venant de tous les pays, voilà ce qui vous attend!

Les Choralies Internationales à Vaison-la-Romaine ont lieu à tous les 3 ans. En 1971, sept choristes du Manitoba y participèrent et treize en 1974. Nous espérons augmenter ce nombre cette année.

Afin d'obtenir des tarifs spéciaux, les participants devront choisir une durée de séjour entre 22 jours minimum et 45 jours maximum de vacances (excluant la journée du départ). Ceci inclut le séjour de 8 jours à Vaison. En plus de la semaine des choralies, il y a plusieurs tournées possibles... Pour ceux ou celles qui seront déjà en voyage en Europe (ou en stage) et qui désireraient participer à cette session, vous pouvez vous inscrire en défrayant les frais d'inscription - $125.00 et remplir une formule d'inscription... Toute personne intéressée (18 ans et plus), doit s'adresser aux bureaux de Mélo-Mani pour renseignements, formules, etc., au 233-8972 (poste 32). La date limite des inscriptions est le **25 MAI 1977.**

Emile Brunet, artiste-sculpteur



LE MONUMENT LA VÉRENDRYE, érigé en 1938 à Saint-Boniface, oeuvre du sculpteur Emile Brunet, fut commandité par la Société historique de Saint-Boniface.

Au mois de février dernier, j'apprends avec tristesse la mort de mon cousin Emile Brunet de Montréal. J'ai correspondu pendant des années avec ce grand ami de coeur. Emile vit encore cependant de par ses oeuvres, qui fleurissent les églises, les parcs et les édifices du Canada. Cet homme de six pieds avait un coeur d'une tendresse enfantine ..., d'un clin d'oeil il vous brossait les plus beaux croquis ... Doué d'une imagination précoce, il savourait les pages de notre histoire canadienne et façonnait dans la glaise, la pierre et le bronze, les pionniers, les hommes du parlement, les figures historiques et des pages et des pages vivantes du métier des hommes qui ont fondé notre pays.

En plus, Emile avait une grande foi. Ses Madones, d'une exquise beauté, en témoignent. Pendant dix ans, il exécuta des travaux à l'intérieur et à l'extérieur de la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré: statues, chapiteaux, Chemin de Croix et transepts qu'il dut d'abord créer et façonner par la suite. "Il garda de cette période un merveilleux souvenir de sa vie."

Emile m'avait fait entendre que son premier professeur fut son père Rémi. A l'âge de neuf ans, il observait son père et ses employés à l'atelier des monuments, Côte-des-Neiges. Un jour il eut la hardiesse de "voler" d'un employé sculpteur de son père des outils pour sculpter le portrait de sa grand-mère d'un vieux rebut de marbre, qu'il trouva dans la cour ... Ainsi jaillit sa vocation!

Il suivit des cours à l'Ecole des Arts et Métiers de Montréal, par la suite, vers 1922, il contribua à certaines sculptures du parlement fédéral ... Il étudia et travailla en même temps à l'«Art Institute of Chicago» où l'un de ses professeurs l'avisa de se rendre à Paris, à l'Ecole supérieure nationale des Beaux-Arts, et où il apprit son métier à fond.

De là jaillirent une floraison d'oeuvres magistrales à Ottawa, par exemple, à l'extérieur de l'édifice: des figures d'animaux, bison, ours, mouton des montagnes, l'orignal, etc. Un fait à ne pas oublier: entre 64 concurrents d'à travers le monde, il gagna le premier prix pour une statue de Sir Wilfrid Laurier, pour Ottawa. Ayant en même temps gagné le deuxième prix, il se servit de cette maquette pour la statue de Laurier au Carré Dominion de Montréal.

Il se servit souvent du portrait de son père et de sa mère. Leur physionomie était son inspiration.

A Québec, ses oeuvres foisonnent. D'abord le musée provincial sur les plaines d'Abraham; au grand fronton de l'édifice vous voyez Champlain face au grand chef indien; bas-relief de Wolfe et Montcalm. Des bronzes d'animaux du Canada, des panneaux de Jacques Cartier et les Indiens, Missionnaires, Les Filles du Roi reçues par Jean Talon; famille de colons fabriquant le sirop d'érable, les draveurs, Coureurs de bois trafiquant les fourrures avec les Indiens, etc.

A Caughnawaga, une grande statue en bronze de la vierge iroquoise Katéri Tekawkita et une semblable au Dakota sud. A la Baie Saint-Paul, un monument aux familles de défricheurs dont le père Gagnon est la figure centrale. Enfin, à Saint-Boniface, la magnifique composition du monument La Vérendrye, où figurent l'explorateur, le père Aulneau et l'éclaireur Indien.

Il ne faudrait pas oublier aussi un nombre fantastique d'oeuvres pour cimetières pour commémorer les noms de grandes familles. Il fit même la statue de Duplessis: un bronze de 12 pieds de hauteur, qui, à cause du jeu politique, au bout de douze ans est demeurée cachée dans une cave ... et le mystère n'est pas encore complètement éclairci ...

En 1971, une de ses dernières oeuvres, fut celle d'une statue de bronze du colonel By (12 pieds), fondateur d'Ottawa.

Et pour conclure cette esquisse biographique de mon cousin sculpteur canadien-français, il serait bon, dans ce siècle frénétique, d'adresser à la Vierge une prière dont l'auteur des bronzes et des pierres en fit généreusement et merveilleusement l'image. Dieu soit loué dans les oeuvres d'Emile!

Godias Brunet

agriculture

Louis MOLIN

En raison de la sécheresse

Les réserves hydriques du sol étant ce printemps bien en dessous de la moyenne, même dans les jachères, il faudra compter pour produire les récoltes sur les pluies de saison - s'il y en a?

De ce fait le plus grand soin devra être apporté à la préparation des sols en vue de conserver l'humidité existante.

Sachant que même dans les conditions les plus sèches les mauvaises herbes germeront, exemple: la folle avoine qui surgira du sol provenant de 6 à 8 pouces en dessous de la surface, ou encore les espèces affectionnant la sécheresse, il faudra tout d'abord identifier avec soin les mauvaises herbes pour ensuite les détruire chimiquement et conserver ainsi le plus d'humidité possible pour la récolte.

Dans le but d'assurer des conditions optimum aux cultures, il faudra assurer une disponibilité d'éléments nutritifs adéquate et pour ce une analyse des sols est recommandée pour assurer le bon dosage et partant éviter le gaspillage. Au sujet du phosphate, il est préférable de l'enfouir avec les semences, sa migration dans le sol étant encore ralentie en raison des conditions de sécheresse.

En résumé: il faudra réduire au maximum les travaux du sol avant l'ensemencement pour éviter l'évaporation ou le dessèchement du sol-

Combiner autant que possible l'ensemencement et le travail du sol -

Placer les grains à la bonne profondeur, soit 5 cm (2pouces) pour les céréales mais jamais plus profond que 8 cm (3 pouces). En essayant de rejoindre l'humidité en profondeur on risquerait de perdre les bénéfices de pluies légères. -

Bien controler la profondeur et ne pas dépasser une vitesse de 8 km/hr (5 mph) pour éviter l'irrégularité des semis causée par les sauts des disques -

Dans le cas des "Discers" prendre un biais qui donnera une coupe de travail de 10% inférieure à la longueur nominale du disque -

Dans certaines régions il est fortement recommandé d'employer en arrière des semoirs ou des disques, les rouleaux croskill (packers).□



C'est parti! D'un océan à l'autre, les agriculteurs labourent et ensemencent l'immense domaine agricole du Canada.

Le développement du Nord

Dernièrement les membres de la "Hudson Bay Route" se réunissaient à Brandon pour discuter de tout ce qui a trait aux transports et à la manutention dans les régions désolées du nord.

Nous ne nous arrêterons pas aux problèmes locaux mais plutôt à l'un d'eux qui a trait à la ligne ferroviaire qui conduit à Churchill.

Tout le monde sait que la saison régulière d'opération du port de Churchill est d'environ 85 jours, soit du 23 juillet au 15 octobre.

Pourtant selon les responsables du port, des études ont été faites et elles tentent à prouver que la saison pourrait être prolongée tant au début que vers la fin. Cette étude qui sera bientôt publiée affirme qu'il n'en coûterait pas plus cher ou très peu pour obtenir une prolongation de la saison jusqu'au 10 novembre.

Pour mettre en évidence le bien fondé de cette possibilité, les propriétaires de l'entreprise qui agglomèrent à Churchill les déchets de grains provenant du nettoyage des céréales, ont dévoilé qu'ils avaient signé un contrat avec une firme du Royaume-Uni prévoyant le transport de 25,000 tonnes de nourriture à bestiaux qui devront quitter Churchill le 25 octobre prochain. Voilà donc une possibilité de convaincre les compagnies d'assurances océaniques qui refusent toute protection après le 15 octobre dans le détroit de l'Hudson.

Toujours en vue de favoriser le développement du Port de Churchill, le groupe de fonctionnaires fédéraux qui représente le secteur des grains a déclaré que des pourparlers avaient été engagés avec le C.N. et le C.P. et le C.T.C., la Commission canadienne des transports, pour que des échanges de voies puissent être obtenues entre les deux compagnies ferroviaires afin d'assurer un transport plus rapide et moins coûteux en direction de Churchill.

Tandis que d'un côté plusieurs se préoccupent du développement de ce port du nord, le Vice-président du C.N. pour la région des prairies, M. Hansen, annonçait que les travaux d'amélioration des voies entre Gillam et Churchill seraient interrompus. Bien que le fédéral n'ait pas encore pris de décisions finales, les recommandations de la Commission Snavely ne permettent pas au C.N. d'espérer un dédommagement pour les investissements auxquels il devait procéder. La commission Snavely ayant désigné la voie ferrée comme servant au développement du nord et non comme indispensable au transport des grains, le C.N. a peu de chance d'obtenir remboursements des frais encourus sur ses 180 milles de voie ferrée.

M. Don Griffin, président de la Hudson Bay Route s'est dit choqué de cette décision du C.N. et espère que par un prolongement de la saison portuaire et l'emploi de cette ligne pour le transport d'autres marchandises pouvant être expédiées de Churchill, l'attitude du C.N. pourrait être modifiée.

Il faut en terminant signaler que l'amélioration de la voie allant à Churchill est indispensable à l'emploi des wagons-citernes. D'autre part, les changements nécessaires au déchargement de ces wagons à Churchill sont extrêmement coûteux et deviennent inutiles si la voie ferroviaire ne permet pas leur emploi.

C'est donc une affaire où s'entrelacent les intérêts de la région du nord, des producteurs de grains et bien sûr tous les canadiens par l'entremise des responsables fédéraux.□

Congrès du Conseil des Grains

A la 8e assemblée annuelle du Conseil des Grains du Canada à laquelle étaient invités les ministres Otto Lang et Eugène Whelan, les quelque 300 délégués se sont penchés sur des problèmes qui dépassent même l'autorité fédérale.

Le Conseil des Grains du Canada bien que n'étant qu'un organisme consultatif se veut de promouvoir la production, l'écoulement et la rentabilité des cultures de grains, celle du blé en particulier. Par ce mandat ces responsabilités dépassent nos frontières et la confrontation devient internationale.

Les recommandations des commissions Snavely et Hall n'étant pas encore publiées il a été impossible pour les délégués de se pencher sur les problèmes de manutention et de transport et ceci a handicapé les discussions, toutefois l'utilisation accrue des facilités d'entreposage et de manutention des ports de Churchill et des grands lacs a été vivement discutée.

Dans le contexte économique et dans le but d'accélérer la manutention des grains en certaines saisons, il est inadmissible selon les spécialistes, de surcharger des établissements comme ceux de Thunder Bay et de négliger les autres. Il a aussi été exposé que toute augmentation des taux sur la voie maritime du Saint-Laurent serait préjudiciable d'une part aux éleveurs de l'est qui emploient cette voie pour abaisser le coût de leurs approvisionnements et d'autre part pour les producteurs de l'ouest puisque les prix de leurs grains, qu'ils soient destinés aux provendes ou à l'exportation, seraient moins compétitifs.

C'est lorsque le débat a porté sur l'établissement de réserves de grains que le problème s'est posé au niveau mondial. Les orateurs parlant sur ce sujet ont tout d'abord demandé aux délégués de réfléchir sur les points suivants: pourquoi des réserves de grains, pour qui, où devraient-elles être accumulées, qui devrait en supporter le financement et quelles seraient les répercussions de ces stocks sur le prix des grains et aussi sur la production future des grains.

Pour perturber le moins possible le marché et être assuré que les stocks puissent répondre aux besoins en cas de crise, il faudrait selon les spécialistes, que les réserves de blé soient de l'ordre de 30 millions de tonnes, soit près de 10% de la production annuelle mondiale, cependant il en coûte près de $4.50 la tonne annuellement pour entreposer ces grains.

Bien que dans le cas du blé une telle réserve ne représente que soixante jours d'approvisionnement, cette quantité est suffisante pour que les pays importateurs en profitent pour obtenir leurs grains à moins cher.

La possibilité d'ententes internationales pour établir un prix moyen du blé et peut-être celui d'autres grains, est selon les grands du marché, vouée à l'échec comme l'a prouvé le plan quinquennal qui prenait fin en 1972.

Il faudra donc selon la loi cruelle de l'offre et de la demande produire à moins cher et trouver les moyens d'être compétitif.

Plusieurs portes restent ouvertes: pousser la recherche pour améliorer la production et la rentabilité, ouvrir nos frontières aux échanges avec nos clients qui ont eux aussi quelque chose à vendre ou continuer de nous appauvrir en épuisant nos ressources naturelles.

La question se posant au niveau mondial où il y a des moins nantis, c'est en définitif, selon les délégués du Conseil des Grains du Canada, une question de vouloir partager.□

Ah! les jolis pissenlits

Comme vous le savez sans doute, les pissenlits peuvent être contrôlés radicalement. Si dans votre pelouse il y avait l'an dernier de nombreux pissenlits et que rien n'a été fait pour les détruire, vous pouvez être certains qu'ils repousseront de nouveau ce printemps.

Les pissenlits sont des plantes vivaces qui produisent une fleur jaune très tôt et en une période de temps très courte. Comme vous le savez sans doute, les graines de pissenlits sont munies d'une sorte de parachute et le vent peut de ce fait les transporter sur de grandes distances.

Les pissenlits ont une racine semblable à celle des carottes et les feuilles de base s'étalent sur le sol, de ce fait les tondeuses ne peuvent les atteindre.

Si l'on extirpe les racines avec un couteau ou tout autre outil, l'extrémité des racines demeurant dans le sol repoussera.

La méthode de contrôle recommandée et la plus efficace est de pulvériser les pissenlits avec un herbicide approprié. Toutefois ceci doit être fait le plus tôt possible et surtout avant la floraison.

En employant le 2-4-D, ou le M C P A Amine (cette forme étant moins volatile), le produit chimique est absorbé par les feuilles et descend dans les racines. Si vous constatez après le traitement que les feuilles se frisent ou se tordent ou encore que les racines semblent gonfler, c'est que l'herbicide agit efficacement. Selon les spécialistes, la plante se gorgera d'herbicide à en mourir.

Vous pouvez vous procurer ces herbicides en petites quantités dans bien des magasins ou encore dans les centres de jardinage. Pour les cultivateurs, prenez à même les contenants pour grande culture.

Pour tous, n'oubliez pas de suivre le mode d'emploi et attention aux cultures avoisinantes.

Pour plus de renseignements vous pouvez appeler le service du contrôle des mauvaises herbes, au numéro 885-1500.□

HÉ! LES JEUNES

Vous vivez sur la ferme, et vous ne pouvez pas voyager à cause des travaux? Laissez-nous vous trouver un remplaçant. Téléphonez à Gilbert, au 233-4915 (à frais virés), coordonnateur du programme-échange agricole FRANCE - MANITOBA (SFM).

Le Baseball à la télé
(article en pages 8 et 9)

LES SPORTS A LA TÉLÉ
LE PRIX LOUIS-PHILIPPE KAMMANS
LES CINÉMAS

A Second regard:
Communication avec l'au-delà;
Aimé Hamann et les religions;
Les Pauvres de Saint-François



COUP D'OEIL

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

SEMAINE DU 7 AU 13 MAI 1977

VOUS VOULEZ COMMUNIQUER AVEC CBWFT
MAIS VOUS NE SAVEZ QUI REJOINDRE EXACTEMENT?

VOICI LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À COMPOSER ET
LES PERSONNES QUI VOUS RENSEIGNERONT:

DIRECTEUR DE CBWFT	:	M. Paul DUMAINE	774-2541	Poste 260
PUBLICITÉ	:	Maryse LAIROT	774-2541	Poste 249
(pour des informations sur les émissions, pour des félicitations, des critiques, pour diffuser des annonces communautaires, etc. . .)				
AFFAIRES PUBLIQUES	:	Léo FOUCAULT	774-2541	Poste 268 ou 283
(pour signaler la venue d'une personnalité, pour un événement important, pour des entrevues, etc...)				
ÉMISSIONS JEUNESSE	:	Marcel COLLET	774-2541	Poste 342
(pour tout ce qui touche aux variétés et aux activités des jeunes, etc...)				
SALLE DES NOUVELLES	:	Yvan ASSELIN	774-2541	Poste 336
(pour toute information susceptible d'être analysée et développée par les journalistes, etc...)				
SPORTS	:	François RIOPEL	774-2541	Poste 336
(pour tout événement sportif, tournoi, match, etc...)				

SI VOUS DÉSIREZ DES INFORMATIONS SUR NOS ÉMISSIONS APRÈS 16h30
OU EN FIN DE SEMAINE, COMPOSEZ LE NUMÉRO: 783-8028



Second regard
dimanche 8, 17 h 00

Mouvements spirituels et religions: pour ou contre l'homme?

A l'émission **Second regard**, le dimanche 8 mai à 17 heures, on nous entretiendra tout d'abord de *la Communication électronique avec l'au-delà*. Des recherches en Europe et notamment en Allemagne ont révélé l'existence de rubans électromagnétiques qui semblent contenir l'enregistrement de voix de personnes disparues. M. Louis Bélanger, professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, tentera de répondre à la question: ces enregistrements prouvent-ils la vie après la mort?

Ensuite, le psychologue Aimé Hamann nous dira ce qu'il pense des mouvements spirituels, de toutes les religions et des sectes d'aujourd'hui, de même qu'il nous apprendra si, selon lui, la religion est pour ou contre l'homme.

En troisième lieu, **Second regard** nous proposera un reportage sur «Les Pauvres de Saint-François». Cette communauté de Trois-Rivières a à peine quatre ou cinq ans d'existence. Dirigée par le berger Jacques Roy, elle est composée d'une dizaine d'hommes de 19 à 34 ans. Mais déjà, elle est en difficulté avec l'Eglise officielle de Trois-Rivières qui refuse de l'intégrer à l'intérieur de ses cadres. «Les Pauvres de Saint-François» se disent prophètes et affirment avoir pour mission d'exercer leur prophétisme. A cette occasion, on interrogera le vicaire général du diocèse de Trois-Rivières, Mgr Denis Clément.

Animateur: Jacques Houde; recherchiste-interviewer: Gilles-Claude Thériault; réalisateur: Alain Grothé.

Le Concours Louis-Philippe-Kammans
vendredi 13, 20 h 30

«Ciné-romance»: participation de la RTB

Ciné-romance, de Jean-Marie Degesves, sera la première dramatique présentée dans le cadre du Concours Louis-Philippe-Kammans 1977, le vendredi 13 mai à 20 h 30.

Cette oeuvre produite par la Radiodiffusion Télévision belge s'adresse au grand public qui, en partie, est concerné au premier chef par le mythe du roman-photo. En effet, les fidèles lecteurs de ces bandes-photos se comptent par dizaines de millions en France et en Italie surtout, leur pays d'origine.

Avant d'écrire cette histoire, Jean-Marie Degesves commence par étudier à fond cette forme primitive et sommaire de littérature. Et il découvre, après avoir lu un grand nombre de ces brochures, que l'intrigue, en fait, est presque toujours la même et ressortit au feuilleton mélodramatique. Ses personnages appartiennent à un très petit nombre de types. Evidemment, il y a d'abord au centre une simple et naïve jeune fille qui tient à la fois de Fleur-de-Marie, des *Mystères de Paris* et de l'héroïne des *Deux Orphelines*. D'origine modeste, seule, menacée de toutes parts, elle vit dans l'attente du Prince charmant. Viennent ensuite le beau jeune homme riche et généreux, l'autre femme, impitoyable et jalouse et l'ami de l'héroïne, fidèle et timide.

Tous ces personnages, après avoir passé par des périodes alternées ou simultanées de bonheur et de malheur, sont heureux de découvrir enfin que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes roses.

L'intrigue

Jean-Marie Degesves, afin de donner plus de relief à son intrigue, a pensé présenter non seulement un roman-photo classique mais aussi une lectrice. Le caractère artificiel et mélodramatique du roman-photo faisant ressortir la grisaille où est plongée la lectrice et celle-ci accentuant l'invraisemblance de sa lecture.

En un style à la fois humoristique et désabusé, l'auteur nous fait donc vivre une journée de la vendeuse Viviane. Celle-ci, qui vit seule avec un enfant, a pris l'habitude, dans ses moments de loisirs, de se plonger au plus profond de romans-photos...

Ainsi, un jour, nous participons avec elle aux mille et une aventures romanesques et sentimentales de Jacqueline, l'héroïne de ces illustrations... Et ce n'est, dans ce monde, que belles couleurs, sentiments exaltés, passions brûlantes... Mais, l'instant d'après, quand Viviane interrompt sa lecture, ce n'est que grisaille, train-train quotidien, sans surprise ni suspense...

Viviane, tout en se droguant par bribes à même cette histoire sirupeuse, vit sa journée habituelle. Elle refuse par ailleurs de renouer avec le médiocre père de son enfant, parce qu'elle vient de rencontrer au dancing un jeune homme avec qui elle voudrait bien vivre l'histoire exaltante de son roman-photo...

L'auteur

Signalons que Jean-Marie Degesves est né à Huy (Belgique) en 1945. Après des études de réalisateur de théâtre à l'Institut national supérieur des arts du spectacle de Bruxelles, il se fait connaître comme comédien.

Après avoir été assistant metteur en scène au Théâtre du Parc, il fait lui-même la mise en scène de *Volpone, la Mouette, Chacun sa vérité*, etc., au Théâtre du Gymnase, à Liège, et il s'occupe de cinéma. Il y débute avec un court métrage intitulé *les Petites Vacances* et il réalise plus tard un long métrage, *Du bout des lèvres*, qui remporte le Prix du scénario décerné par le ministère de la Culture.

Ciné-romance, de Jean-Marie Degesves, présenté au Concours Louis-Philippe-Kammans 1977, est une production de la Radiodiffusion Télévision belge. Directeur de la photographie: Maurice Raymakers. Son: Albert Rupf. Décors: Zouc Lanc. Distribution: Lydia Zabinski, Jocelyne Clerbois, Louis-Alexis Dubois, Jacqueline Huismans, André Mairesse, Christiane Eppe, Alain Chamrobert, Alexandre von Sivers, Monette Loza, Béatrice Leymourre, Florence Jamin, Jacques Viala, José Brouwers, Michel Lechat, Marie-Eve Stevenne et Perlette Adler.

Signalons aux téléspectateurs qu'ils peuvent participer, tout comme les trois membres du jury, au choix de la meilleure dramatique. Après chaque diffusion, ils n'ont qu'à accorder à la pièce qu'ils viennent de voir un nombre de points entre 1 et 10 et à le communiquer à Radio-Canada en appelant: 285-3333.

René Houle

Jocelyne Clerbois et Louis-Alexis Dubois



Parmi nos émissions...

CAHIER MANITOBAIN

animation: Marie Benoist-Martin
recherche: Jocelyne Davison
réalisation: Georges Paquin

L'actualité manitobaine présentée, discutée, analysée, pour vous, chaque soir, du lundi au vendredi, à 17h.

... l'information, c'est chez nous que ça commence ...

SAMEDI, 7 MAI

9:00 **LA MUSIQUE FRANÇAISE EN LOUISIANE** "Les Maîtres", 1ère partie. Musique de Dennis McGhee, vl. Animateurs: Robert Guy Scully et Jean-Paul Nolet.

9:30 **LES GOÛTS RÉUNIS** Musique italienne du début du XVIIe siècle.

18:00 Voix et rythmes du pays. Invité: Robert Paquette.

LUNDI, 9 MAI

19:30 **THÉÂTRE ACTUEL** "Butley" de Simon Gray. Distribution: Julien Bessette. Luis de Céspedes, Gisèle Dufour, Denis Lami, Guy Lelarge et Angèle Coutu. Trad.: Mathieu Galey; adapt. et comm.: Louis Pelland; narr.: Julien Genay.

22:00 **BOOK-CLUB** "Masques et fantômes" de Louis Fréchette. Collab.: André Belleau et Réjean Beaudoin; animatrice: Lise Gauvin.

22:30 **JAZZ ET BLUES** "Don't Walk"; Milt Jackson. - "Oh! Lady Be Good": Lester Young. - "Sweet and Lovely": Benny Carter. Animateur: Gilles Archambault.

MARDI, 10 MAI

20:00 **DOCUMENTS** "L'Edition et les femmes". Invitées: Françoise Parturier, romancière; Françoise Xénakis et Françoise Mallet Joris, écrivains, et Sylvie Messinger, ex-directrice littéraire chez Pierre Belfond. Table ronde avec Hélène Cixous, Benoite Groult, Annie Leclerc, Victoria Thérame. Texte et int.: Francine Vigneau.

22:00 **L'ART AUJOURD'HUI** "Hommage à Jacques Prévert". Né avec le siècle (4 février 1900), Jacques Prévert est mort le 11 avril dernier. La poésie, le cinéma, la chanson évoquent sa présence singulière en notre siècle. Témoignages de Arletty, Jean-Louis Barrault, Jean-Christophe Averty et Mouloudji. Lec.: Gaëtan Barette.

22:30 **JAZZ ET BLUES** "That Party Upstairs": Johnny Griffin. - "Reeva's Waltz". Ted Curson.

MERCREDI, 11 MAI

19:30 **LES GRANDS CONCERTS** De Chicoutimi; Lise Boucher, p. Trois Sonates (Scarlatti). - Sonate, op. 53 (Beethoven). - Etudes, op. 10 no 3; op. 25 nos 2 et 11: Ballade no 1, op. 23 (Chopin). - Suite, op. 14 (Bartok). - "Gaspard de la nuit" (Ravel). Ani.: Marc Bergeron.

22:00 **LITTERATURE AU PLURIEL** "La Légende dispersée" (anthologie). - "La Fin et le commencement" de Clara Malraux; "Fata Morgana" (anthologie). - "Sous la lame" d'André Pieyre de Mandiargues. Collab.: Nicole Deschamps, Jacques Brault et François Ricard. Animateur: Wilfrid Lemoine.

22:30 **JAZZ ET BLUES** "Saturday Night Fishfry": Pony Poindexter. - "50-50 Blues": Louis Armstrong. - "Walkin": Lambert Hendricks et Baban. - "Emanon": Double Six of Paris. - "Three Windows": Swingle Singers.

JEUDI, 12 MAI

19:30 **ORCHESTRE SYMPHONIQUE** Orch. symphonique de Montréal, dir.: Serge Garant; Nicanor Zabaleta, harpe: Jeanne Baxtresser, fl. Symphonie No 7 (Sibélius) - Concerto, op. 4 no 6 (Handel). - Concerto, K. 299 (Mozart). - "Fleuves" (Tremblay). Animateur: André Hébert.

22:00 **DES LIVRES ET DES HOMMES** "J'ai cru au matin" de Pierre Daix: "La France en miettes" de Jean-Pierre Richardot: "Casanova, la vie à plaisir" de Ned Rival. Int.: Pierre Jeancard, Nathalie Barton et Normand Biron. Animateur: Wilfrid Lemoine.

22:30 **JAZZ ET BLUES** "Trav'lin": Modern Jazz Quartet. - "The Alchemy of Scott Lafaro": Ornette Coleman. - "Bad News Blues": Herb Ellis et Joe Pass. - "Wrap Up": Zoot Sims.

Hockey: n'oubliez pas que nous diffusons toutes les parties décisives disputées par les Canadiens.

Hockey, baseball, quilles, volleyball, handball
semaine du 7

Télé-sélection
lundi 9, 21 h 00

Ciné-club
dimanche 1er, 23 h 10

Vous aimez les sports?

Les téléspectateurs de Radio-Canada qui aiment les sports seront bien servis cette semaine, puisqu'ils auront le choix entre trois parties de hockey, deux matches de baseball, une heure de quilles, sans oublier un championnat de volleyball et un autre de handball.

Les Héros du samedi

Le 7 mai à midi, les jeunes téléspectateurs pourront assister au match de handball (pour garçons et filles) en vue de l'obtention de la coupe Concordia. Le match sera commenté par Pierre Dufault, assisté de Francis Millien comme analyste. Réalisation: Julien Dion.

Sporthèque

A 17 heures le samedi 7 mai, **Sporthèque** propose aux téléspectateurs la 7e des 8 compétitions olympiques de volleyball pour hommes. Jean Pagé commente la partie et Jacques Samson l'assiste à titre d'analyste. C'est une réalisation de Jacques Primeau.

Baseball du samedi

Le 7 mai à 13h 15, la chaîne française de Radio-Canada présente la partie de la NBC, directement du Fenway Park de Boston où les Red Sox reçoivent les Angels de Californie. C'est une réalisation d'André Latour. En cas de pluie à Boston, nous diffuserons la partie opposant les Cubs de Chicago aux Braves d'Atlanta, au Wrigley Field de Chicago.

La Soirée du hockey

Le samedi 7 mai à 19 heures, on verra la 6e partie des demi-finales, si cette partie n'est pas remise au lendemain. Le match aura comme commentateurs René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réalisation: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

L'Univers des sports

Le dimanche 8 mai à 14 h 30, les amateurs de volleyball pourront voir le match opposant deux équipes masculines dans la compétition pour le championnat du Canada. La partie sera commentée par Jean Pagé. C'est une réalisation de Jacques Viau.

L'Heure des quilles

Le dimanche 8 mai à 16 heures, **l'Heure des quilles** présente aux téléspectateurs les meilleures équipes, du salon de quilles Laurentien. Les parties sont commentées par Yvon Blais et Jean Bernard. Animateur: Winston McQuade. Réalisation: Jacques Viau.

La Soirée du hockey

Le mardi 10 mai à 19 heures, Radio-Canada présente aux «fans» de notre sport national la 7e des demi-finales commentée par René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réalisation: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

Baseball

Le mercredi 11 mai à 19 h 30, directement du Stade Olympique, Radio-Canada diffuse la partie opposant les Dodgers de Los Angeles aux Expos de Montréal. La partie est commentée par Guy Ferron assisté de Jean-Pierre Roy comme analyste. Réalisation: Michel Quidoz.

La Soirée du hockey

Le jeudi 12 mai à 19 heures, **la Soirée du hockey** présente la 1re des finales avec comme commentateurs René Lecavalier, Richard Garneau, Gilles Tremblay et Lionel Duval. Réalisation: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

L'Heure des quilles



«A ma fille»

A **Télé-sélection,** le lundi 9 mai à 21 heures on proposera un drame de Michael Lewis intitulé *A ma fille* et interprété par Bonnie Bedelia, Kitty Winn et Martin Sheen.

Cette histoire, divisée en deux parties, nous raconte tout d'abord l'amour et le mariage de Janet et de John, la naissance de leur fille Miranda puis la mort de Janet consécutive à un cancer.

Ensuite, dix-neuf ans plus tard, nous retrouvons Miranda, jeune fille en pleine révolte contre son père, sa belle-mère et la société en général. Mais, à la suite d'un accident d'automobile où elle a failli subir des blessures graves, son père décide de lui remettre une bande magnétique enregistrée à l'intention de Miranda, par sa mère, 18 ans plus tôt, peu avant sa mort.

Dans cet enregistrement sonore, Janet raconte tout d'abord à sa fille (qu'elle ne connaîtra jamais) les mille et une péripéties de sa jeunesse, les conflits qu'elle a eus avec ses parents. Ensuite, elle décrit par le menu sa vie idyllique familiale lors des dernières semaines de sa vie.

Janet, avec cet enregistrement, espérait instruire, conseiller, guider, rassurer Miranda. En indiquant à sa fille comment, à 21 ans, elle a fait face à sa mort, elle espérait l'aider à faire face à la vie...

■

«Les Communiants»

Le film d'Ingmar Bergman intitulé *les Communiants*, que l'on proposera à **Ciné-club** le dimanche 1er mai à 23 h 10, est le second volet de la série des trois «films de chambre», avec *A travers le miroir* et *le Silence*.

On a écrit à propos de ces oeuvres, qui sont une sorte de quête de la transcendance, que le premier épisode signifie «la sagesse acquise»; *les Communiants*, «la sagesse dévoilée», et le dernier volet, «le silence de Dieu ou l'empreinte négative».

D'une façon quelque peu insidieuse et comme à pas feutrés, Bergman nous amène, un dimanche d'hiver, dans un petit village de Suède. Le pasteur Thomas Ericsson reçoit la visite du pêcheur Jonas qui, inquiet du fait que la Chine vient de fabriquer sa propre bombe atomique, demande à l'homme d'église de le rassurer sur l'avenir et sur l'existence de Dieu.

Le pasteur n'a trouvé à dire au pauvre homme que des lieux communs et des clichés traditionnels terriblement périmés. Et quand, un peu plus tard, il apprend que Jonas s'est suicidé, sa foi déjà chancelante l'abandonne presque complètement. Dans des églises quasiment vides, il n'accomplit plus désormais que des gestes purement rituels.

L'inquiétude et les questions métaphysiques insolubles perturbent presque jusqu'à l'angoisse le pasteur Thomas Ericsson quand il aperçoit en outre, assise dans l'église déserte, l'athée Märta... Celle-ci, en effet, n'a pas caché au pasteur l'attirance qu'elle éprouve pour lui. Thomas, qui la fuyait auparavant pour son irréligion, se demande finalement si la seule religion véritable ne serait pas l'amour que cette femme lui porte...

■

COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI
7 mai

9:00 DEMETAN
9:30 WICKIE
10:00 MISHA LA BOULE
10:30 JOHN L'INTREPIDE
11:00 ENFANTS DU 47A
11:30 ES-TU D'ACCORD?
12:00 HEROS DU SAMEDI
13:00 PEINTRES DU 18e SIECLE
13:15 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Directement du Fenway Park de Boston, les Anges de la Californie visitent les Red Sox de Boston. Réal.: André Latour
En cas de pluie:
Les Braves d'Atlanta visitent les Cubs, au Wrigley Field de Chicago.
16:00 BAGATELLE
17:00 SPORTHEQUE
18:00 GENIES EN HERBE
18:30 TELEJOURNAL
18:35 PARTOUT
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
21:30 COSMOS 1999
OU
19:00 COSMOS 1999
20:00 LES GRANDS FILMS
Le Dernier Train du Katanga. Drame réalisé par Jack Cardiff, avec Rod Taylor, Jim Brown et Peter Carsten. Deux mercenaires prennent la tête d'un commando congolais pour aller au secours des habitants d'un village aux mains des rebelles et pour récupérer [illegible] **(Si non diffusé le jeudi 5 mai).**
22:00 TERRE ET MOISSONS
L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement 4e: «Le Maïs et les plantes [illegible]». Recherches en vue d'améliorer la productivité de [illegible] aliments. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry. **(Si non diffusé le 5 mai).**
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LA POLITIQUE FEDERALE
Le Parti libéral
23h10 CINEMA
Comptes à rebours. Policier réalisé par Roger Pigaut, avec **Serge Reggiani, Michel Bouquet,** Jeanne Moreau et Simone Signoret. Un ex-détenu revient à Paris dix ans après un vol commis avec quatre complices. Il soupçonne l'un d'eux de l'avoir trahi et [illegible] le voient revenir avec inquiétude (Fr 70)
1:15 CINE-NUIT
Les Suspects. Policier réalisé par Michel Wyn, avec Paul Meurisse, Michel Bouquet, Bruno Cremer et Renaud Verley. Le cadavre d'une Américaine est découvert dans la campagne provençale. La police tente de reconstituer les allées et venues de la jeune fille depuis son arrivée en France jusqu'à sa mort

DIMANCHE
8 mai

9:00 WOODY LE PIC
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 BIBLE EN PAPIER
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SON ET IMAGES
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER A DEMAIN
14:00 LE MONDE EN LIBERTE
''Les Echassiers''
14:30 UNIVERS DES SPORTS
Championnat de volleyball du Canada.
16:00 HEURE DES QUILLES
17:00 SECOND REGARD
La communication électronique avec l'au-delà
18:00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 QUINZE ANS PLUS TARD
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Homme et la musique: Gilbert Becaud. Gilbert Bécaud en tournée en Amérique: dans les théâtres, dans les rues de Montréal, Québec, Niagara et New York. Bécaud et ceux qui l'entourent [illegible], pendant la préparation d'un spectacle. Extraits de «Et maintenant», «C'était mon copain», «L'Absence des amis», «La solitude, ça n'existe pas», «L'Enfant à l'étoile» et «L'Opéra d'Aran». Prod.: Arcady.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grandes Batailles du passé: Morat, 1476. En 1476, les Confédérés ravagent le pays de Vaud, qui dépend de Jacques de Romont et de sa belle-sœur, Yolande de Savoie. La régente du duché et le suzerain du pays de Vaud demandent l'aide de leur voisin, le très puissant duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Réal.: Roger Burckhardt.
21h00 LES BEAUX DIMANCHES
Ballet Bhakti. Chorégraphie de Maurice Béjart, dir. des Ballets du XXe siècle, sur les thèmes de trois légendes indiennes: «Rama», «Krishna» et «Shiva»
22:30 TELEJOURNAL
22:45 SPORTS-DIMANCHE
23:00 CINE-CLUB●
Les Communiants. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Ingrid Thulin, Gunnar Bjornstrand et Max von Sydow.
VEUILLEZ NOTER QU'IL POURRAIT Y AVOIR DU HOCKEY A 19:00
DANS CE CAS, L'EMISSION LES BEAUX DIMANCHES SERAIT ANNULEE

LUNDI
9 mai

9:25 THE SUNRUNNERS
9:45 CONTES DE LA RIVE
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LA BONNE EQUIPE
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUHOURD'HUI
14:30 CINEMA
LES TONTONS FARCEURS
comédie avec Jerry Lewis
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 VIE SECRETE DES ANIMAUX
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 DANIEL BOONE
''Du miel pour la paix''
20:00 Y A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION
A ma fille. Drame réalisé par Robert M. Lewis, avec Bonnie Bedelice, Martin Sheen, Kitty Wynn et Neva Patterson. Une jeune fille révoltée contre la société reçoit, des mains de son père, des rubans magnétiques enregistrés par sa mère peu de temps avant sa mort, 18 ans plus tôt (USA 73).
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 AUX FRONTIERES DU POSSIBLE
Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. «Le Cabinet noir». Une compagnie fait des essais sur un détecteur d'agressivité. L'un après l'autre, les ingénieurs affectés à ces essais sont assassinés.
24:05 CINEMA
Sept minutes pour mourir. Drame réalisé par Ramon Fernandez, avec Paul Stevens, Betsy Bell, Ruben Rojo et Nieves Navarro. Un agent secret est chargé d'enquêter sur la mort d'un collègue, victime d'un attentat à Hong Kong alors qu'il se trouvait en possession de documents pouvant compromettre la sécurité des espions américains en Chine (Esp.-it. 68).

MARDI
10 mai

9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 CONTES DE LA RIVE
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
12:00 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
CHERI, FAIS-MOI PEUR
une comédie avec Darry Cowl
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 NANNY
19:00 SOIREE DU HOCKEY
Demi-finale
21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«L'Ours polaire» (1re de 2). Séparée de sa mère, une oursonne est capturée par le jeune Esquimau, Timko. Son père lui permet de garder temporairement l'animal.
22:30 TELEJOURNAL
NOUVELLES REGIONALES
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 RENCONTRES
Invité: Roger Mehl, théologien protestant (1re de 2). «Pourquoi les chrétiens sont-ils divisés?» Ce protestant convaincu est intéressé par l'influence du Concile Vatican II sur tous les chrétiens. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
La chanteuse française Mireille se raconte (1re de 4). Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINEMA
Angélique, marquise des anges. Film réalisé par Bernard Borderie, avec **Michèle Mercier,** Robert Hossein et Jean Rochefort. Angélique, jeune noble ruinée, est mariée contre son gré à un gentilhomme laid et riche. Louis XIV, attiré par la beauté d'Angélique, fait arrêter le mari sous l'inculpation de sorcellerie (Fr.-it. 64).

MERCREDI
11 mai

9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 CONTES DE LA RIVE
10:00 YOU HOU
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 COMTE YOSTER
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA PETITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault et Yvon **Dufour. Une chaîne de télévision a choisi Lucien qui correspond le plus au portrait-robot de l'homme moyen. Réal.: Claude Désorcy.**
19:30 BASEBALL
Directement du Stade Olympique, les Dodgers de Los Angeles visitent les Expos de Montréal. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz.
22:00 FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX
Sammy Price, Hal Singer, Thad Jones, Mel Lewis BB., Stan Getz et le Sun Ra Arkestra.
OU
LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec Jacques Houde.
TELEJOURNAL
NOUVELLES DU SPORT
REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup. Invité: Roland Martin, auteur de «Saint-Roch-des-Aulnaies, les seigneurs, le manoir banal, les maisons de pierre». -- Invitée: Madeleine LeBlanc, présidente de l'Aide médicale internationale à l'enfance, une initiative des citoyens de Kamouraska. Anim.: Denise Roussel. Réal.: Claude Aubé
24:00 CINEMA●
Les Années difficiles. Drame réalisé par Luigi Zampa, avec Umberto Spadaro, Massimo Girotti et Ave Ninchi. Difficultés qu'éprouve un honnête Sicilien employé à la mairie. La venue du fascisme, la guerre puis la disparition du parti l'ont conduit à une certaine lâcheté (It. 50).

JEUDI
12 mai

9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 CONTES DE LA RIVE
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 LE PRINCE NOIR
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
125, RUE MONTMARTRE
policier avec Lino Ventura
16:00 BOBINO
16:30 FANFRELUCHE
17:00 LES MOHICANS DE PARIS
17:30 CE SOIR: National
18:00 CE SOIR: Régional
19:00 SOIREE DU HOCKEY
21:30 HAROLD LLOYD
22:00 GRAND-PAPA
OU
19:00 GRAND-PAPA
20:00 LES GRANDS FILMS
McMillan and Wife: le Sarcophage. Policier réalisé par Boris Sagal, avec Rock Hudson et Susan St-James. La femme d'un commissaire a organisé un encan: la pièce maîtresse est le sarcophage de Césarion. Les bénéfices de la vente doivent financer un projet de réhabilitation d'ex-criminels. Le sarcophage disparaît (USA).
22:00 TERRE ET MOISSONS
L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. 5e: «Les Terres nouvelles». Mise en friche de terres jugées jusqu'à ce jour improductives. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 MESDAMES ET MESSIEURS..
Emission de variétés animée par René Homier-Roy. Recherches et coanimatrice: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois.
24:05 BRIGADE SPECIALE
Série policière réalisée par William Brayne, avec George Sewell, Patrick Mower et Paul Eddington. «Entente cordiale». Au moment de son arrestation, un Français d'origine algérienne est tué par Haggerthy. Une femme confie à celui-ci que la victime était son patron et qu'elle craint pour sa propre vie.

VENDREDI
13 mai

9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 CONTES DE LA RIVE
10:00 TAM TAM
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 GRANDEUR NATURE
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 HISTOIRES SANS PAROLES
12:00 POLY EN TUNISIE
12:30 LES COQUELUCHES
13:35 EMISSION SCOLAIRE
LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT
drame psychologique réalisé par Claude Berri avec Michel Simon et Alain Cohen
15:05 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 MADAME ET SON FANTOME
17:30 HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY, M.D.
«Virage dangereux». Un ami de Steve devient violent depuis qu'il s'adonne à la course automobile. Sa femme subit les contrecoups de son angoisse.
20:30
PRIX LOUIS-PHILIPPE-KAMMANS
Production de la Belgique. «Ciné-romance» de Jean-Marie Degesves, avec Lydia Zabinski, Jocelyne Clerbois, Louis-Alexis Dubois et Jacqueline Hulsman. Viviane, jeune mère vivant seule avec son bébé, est vendeuse dans un super-marché. Dans ses moments de loisirs, elle dévore des romans-photos dans lesquels elle vit des amours menacées par de terribles périls. Producteur: Etienne Samson.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA
Valdez. Western réalisé par Edwin Sherin, avec Burt Lancaster, Susan Clark, Jon Cypher, Barton Heyman et Richard Jordan. Un homme a été tué pour un meurtre qu'il n'a pas commis. Un policier d'origine mexicaine, Valdez, cherche à obtenir de l'argent pour aider la veuve; il est cruellement battu. Il enlève alors la maîtresse de son agresseur et s'enfuit avec elle dans la montagne (USA 71).
24:45 CINE-NUIT
Nuits d'amour et d'épouvante. Drame réalisé par Luciano Ercoli, avec Susan Scott, Frank Wolff, Georges Rigaud et Carlo Gentili. Après l'assassinat de son père, une strip-teaseuse est menacée par un inconnu qui lui réclame des diamants volés que la victime lui aurait confiés.

À la mémoire de Mère Marie-Céline



MERE MARIE-CÉLINE, s.d.s.
(Zéphirina Payette)

Celle qui vient de faire le grand passage dans la vie pleine de l'au-delà continue à nous parler comme elle le faisait par les événements auxquels elle fut rattachée. Elle s'adresse encore à nous, paroissiens de Saint-Léon, de Saint-Alphonse, de Saint-Lupicin, de Haywood, de Notre-Dame-de-Lourdes; elle a des mots pour nous également, résidents des foyers Notre-Dame (Manitoba) et Saint-Joseph (Sherbrooke, P.Q.). Mère Marie-Céline nous interpelle aussi, nous, ses soeurs de l'Institut des Soeurs du Sauveur dans lequel elle a consacré plus de soixante ans de sa vie.

Mère Marie Céline (Zéphirina Payette) naquit à Saint-Léon, le 16 août 1899, fille cadette de Prosper Payette et d'Espana Beaudry. La fillette grandit au sein d'une famille de cultivateurs qui comptait huit garçons et trois filles. Toute jeune, elle fut pensionnaire au Couvent des Chanoinesses des Cinq-Plaies établies depuis une quinzaine d'années dans cette paroisse de la montagne Pembina . C'est là qu'elle fit ses études et que lui vint le désir de se donner à cette communauté française qui oeuvrait auprès des colons dans les paroisses nouvellement fondées. A 17 ans, elle faisait son entrée en religion, et deux ans plus tard, en juillet 1919, elle émettait ses premiers voeux entre les mains de Mère Augustine, co-fondatrice des Chanoinesses Régulières des Cinq-Plaies (dites aujourd'hui Soeurs du Sauveur) au Canada.

Après ses études à L'Institut Pédagogique de Winnipeg, elle obtint un brevet d'enseignement et débuta dans cette carrière qui lui apporta tant de joie. Elle aimait faire la classe: c'est trop peu de le dire elle y était dans son élément... Or l'enseignement n'était pas de tout repos alors car les classes étaient surchargées et à divisions multiples; en plus les conditions de travail et de logement étaient assez modestes, pour ne pas dire pauvres... sans parler de la rémunération dont la plus grande était la joie d'avoir éveillé un coeur et stimulé une bonne volonté. Elle était ferme mais bonne; elle avait pris cette ligne de conduite qu'elle exprimait ainsi: "J'aime mieux qu'on me reproche d'avoir été trop bonne que pas assez." Ainsi elle passa un stage de sept ans à Saint-Alphonse (1925-1932) de cinq ans à Saint-Lupicin (1932-1937), de six ans à Notre-Dame - de - Lourdes (1937-1942) et d'un an à Haywood (1943) alors que sa communauté la choisit au poste de supérieure générale, poste qu'elle occupa pendant trois termes.

C'est comme institutrice qu'elle fonda à Lourdes la Croisade Eucharistique et qu'elle forma par ce moyen les jeunes de l'école du village et ceux des écoles rurales à une solide piété eucharistique, à la prière et au don de soi. C'est aussi durant le temps offert à l'enseignement qu'elle alla en catéchisme de vacances dans la paroisse de Treherne pour donner aux élèves de l'enseignement religieux les bienfaits de l'instruction chrétienne. Cette oeuvre lui tenait à coeur, et lorsque son poste ne lui permit plus de répondre elle-même aux désirs des prêtres des paroisses avoisinantes, elle y envoya ses soeurs qui regroupaient alors pendant la belle saison les jeunes des paroisses de Rathwell, Manitou, Saint-Daniel, Swan Lake et la Rivière. N'étant plus affectée à l'enseignement, elle en appuya fortement les initiatives de ses institutrices qui ne craignaient pas d'innover dans leurs classes pour travailler en coopération étroite avec les laïcs, hommes et femmes, et pour assurer aux garçons et aux filles des grades supérieurs l'instruction qu'ils ne pouvaient pas recevoir dans un collège classique.

Nommée supérieure générale en 1943, elle continua l'oeuvre de ses devancières travaillant à la rédaction du directoire et coutumier qui consolidait la vie religieuse dans la ligne de ce temps. En 1948 selon le désir exprimé par Son Excellence Mgr G. Cabana alors évêque de Saint-Boniface, elle accepta d'ouvrir la Maison du noviciat à 210, Kenny dans la paroisse du Précieux-Sang où ses soeurs avaient déjà accepté, dès 1946, de donner leur service à l'école paroissiale dans le local affecté à l'église. A cette école ses religieuses fournirent plusieurs effectifs surtout durant les années 1946-1968, soit dans l'administration, soit dans l'enseignement, et jusqu'à ce jour encore, elles

(suite, page 23)

PRIERE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Nécrologie

MME EUGÉNIE COURTEAU
(née BARIL)

Le 16 avril 1977, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédée, à l'âge de 76 ans, Mme Eugénie Courteau du 385, rue Desautels, Saint-Boniface.

Elle laisse dans le deuil son époux François; cinq fils, Jean, Gérard et Paul de Saint-Boniface, Lucien d'Edmonton, et François de Saint-Vital; six filles, Mme L. Labossière (Thérèse), Mme H. Sourisseau (Hélène) de Saint-Boniface, Mme H. Roger (Cécile) d'Edmonton, Mme G. Marion (Germaine), Mme Yvette Funk, Mme T. Maliborski (Alice), toutes de Saint-Boniface; 26 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; une soeur, Mme Olivine Lafrenière de Saint-Boniface. Elle fut précédée dans la tombe par un fils, Antoine, en 1945.

REMERCIEMENTS

La famille François Courteau désire remercier très sincèrement tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, assistance aux prières et aux funérailles ou qui, en aidant d'une façon ou d'une autre, ont grandement contribué à alléger leur peine.

REMERCIEMENTS

Les enfants de Mme Marie Pambrun désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles, contribution à la Fondation du Coeur ou de toute autre façon. Un merci spécial à l'abbé Couture, aux porteurs, à Mme Véronique Stanners, aux chanteuses Soeurs Agathe et Noëlla, ainsi qu'au personnel de l'hôpital de Saint-Boniface.

• •

Les enfants de M. Joseph-François Saint-Hilaire désirent, par la voix du journal, remercier très sincèrement les parents et amis qui ont partagé leur peine à l'occasion du départ de leur père, le 12 avril 1977, à l'âge de 84 ans. Un merci spécial à M. l'abbé Claude Blanchette, M. Marcien Duhamel, Mme G. Desaulniers, Dianne et Robert Thuot, Patricia Bazinet, Soeur M.-A. Plamondon et Soeur Berthe Pelletier pour leur dévouement lors des funérailles. Les nombreux témoignages de sympathie, les offrandes de messes et fleurs furent aussi très appréciés.



LA VÉRITÉ

Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères.
(Luc 16, v. 20 et 21).

CLAUDE WAGNER...

(suite)

nos minorités, je vois très bien le gouvernement fédéral pratiquer ce que j'appellerai la péréquation culturelle, c'est-à-dire un soutien inversement proportionnel aux risques encourus par ces groupes".

M. Wagner parle des "méfaits d'une centralisation (fédérale) excessive et d'une rigidité constitutionnelle absurde" et fait remarquer que "sans doute, les frustrations engendrées par un tel régime ne sont-elles pas exclusives au Québec, mais c'est au Québec qu'elles ont atteint leur paroxisme. Le coup de boutoir du 15 novembre dit assez l'impatience d'un peuple qui en avait assez de l'immobilisme et du refus de dialoguer". (...) Tout comme ils sont enclins trop souvent à confondre Québec et Canada français, poursuit-il depuis trop longtemps trop de Canadiens pensent qu'Ottawa est synonyme de Canada et que l'unité du pays et sa prospérité passent exclusivement par le gouvernement central. Ils découvrent aujourd'hui que la centralisation des pouvoirs et de l'argent entre les mains des dirigeants fédéraux n'a servi qu'à aviver les tensions culturelles et à aggraver les disparités économiques".

Enfin, l'orateur déclare que s'il est "légitime de différer d'opinion sur le transfert de tel ou tel pouvoir du fédéral aux provinces, ou vice versa, (...) l'important c'est que les thèses s'appuient sur la rationalité et que l'on évite, par son langage, de déchaîner les passions". Il eut souhaité que, "tant à Québec qu'à Ottawa, certains discours n'aient pas été prononcés, que certaines expressions n'aient pas été employées et que certains défis n'aient pas été lancés".

Le texte de M. Wagner comportait des références et des citations des anciens *chefs du parti conservateur progressiste John Diefenbaker et Robert Stanfield, mais nulle part, le nom du chef actuel Joe Clark.*

L'allocution de M. Wagner fut fort-bien reçue des quelque cent soixante-quinze personnes qui s'étaient rendues pour l'entendre à la salle Pauline-Boutal, au centre culturel.

A la fin de la soirée, un journaliste demanda au député de Saint-Hyacinthe, se référant au cas du député conservateur Horner qui a sauté la barricade à l'instigation des libéraux pour se joindre à eux et devenir ministre, si des gens de l'entourage du Premier Ministre Trudeau l'avait approché, lui, Claude Wagner, pour qu'il fasse de même. Il se refusa à répondre. Ce qui laisse croire qu'il a été approché. On apprendra probablement bientôt que le député fédéral de Saint-Hyacinthe, Claude Wagner, quitte la politique pour retourner à la magistrature. On peut prédire sans trop craindre de se tromper qu'il redeviendra juge.

J.-J. L.F.

REMERCIEMENTS

La famille Louis Deniset désire remercier toutes les personnes qui ont exprimé leur sympathie lors du décès de notre chère épouse et maman, Jeanne.

La Page de Bicolo ...



Dimanche, c'est une journée spéciale pour quelqu'un que tu aimes.
A toutes les mamans, nous disons, "Bonne fête!"





Bicolo

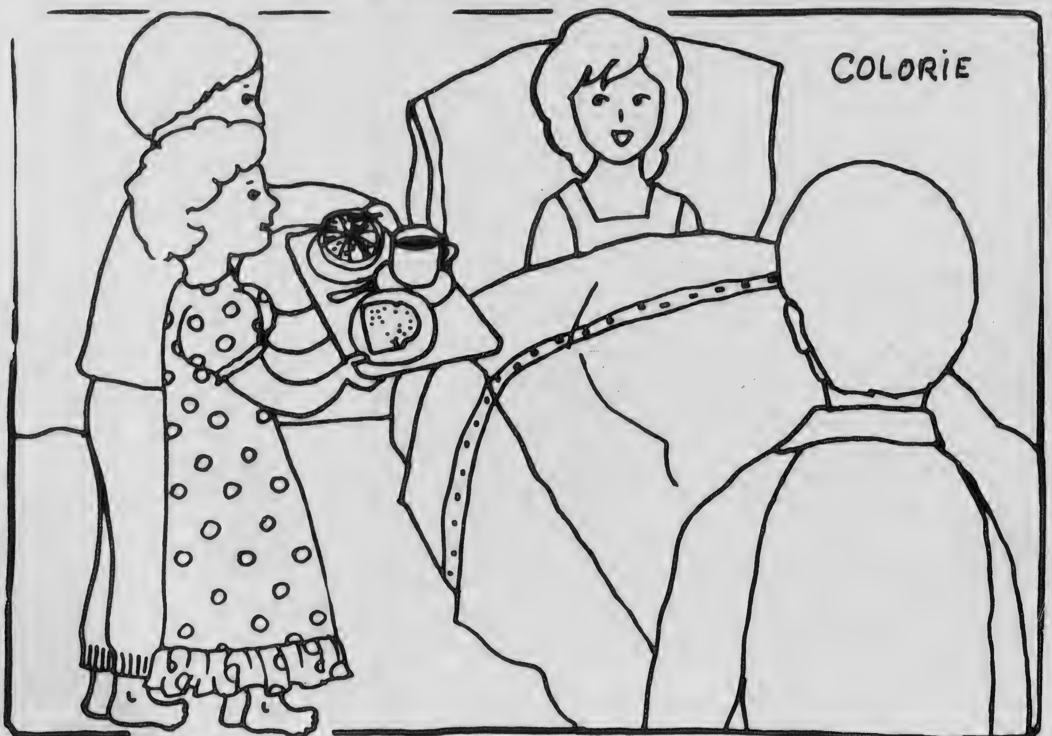
Chante cette chanson sur l'air de Frère Jacques. Tu pourras la chanter à maman lorsque tu lui offriras ton cadeau.

Jolie maman

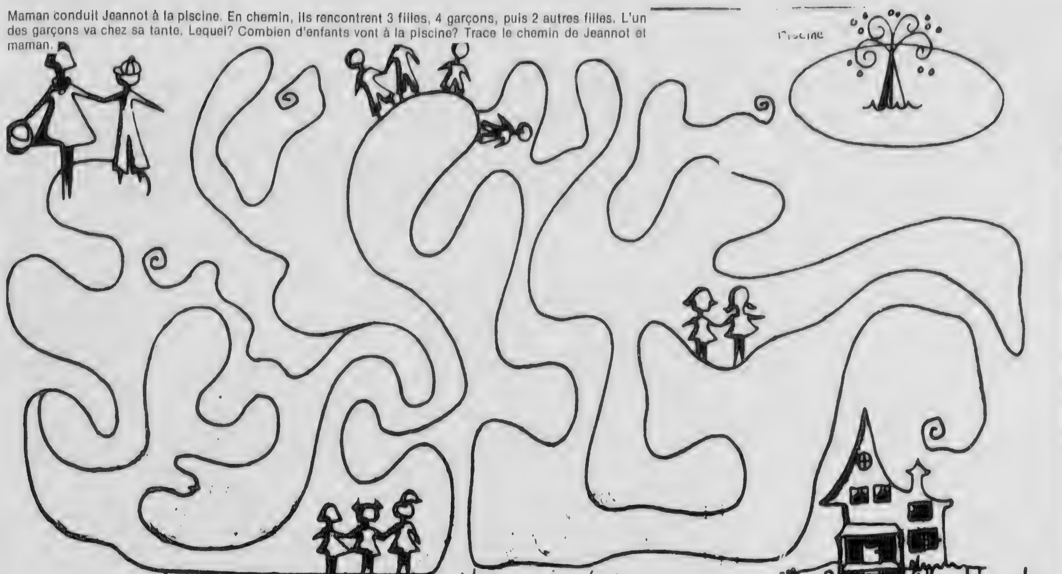
Jolie maman,
Jolie maman,
Je t'aime tant
Je t'aime tant,
Je te fais la bise,
Je te fais la bise,
Mmm! qu'c'est bon!
Mmm! qu'c'est bon!

Petit enfant,
Petit enfant,
Coeur si grand,
Coeur si grand,
Rempli de doux mercis,
Rempli de doux mercis
Pour mamie,
Pour mamie.

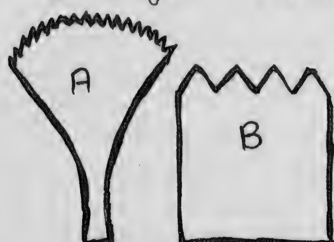
Alain et Jeanine ont préparé le déjeuner pour leur maman. C'est aujourd'hui sa fête, que lui offrent-ils?



Maman conduit Jeannot à la piscine. En chemin, ils rencontrent 3 filles, 4 garçons, puis 2 autres filles. L'un des garçons va chez sa tante. Lequel? Combien d'enfants vont à la piscine? Trace le chemin de Jeannot et maman.



Bricolage: L'oeillet



Voici une fleur que tu peux faire pour ta maman.

1. Prends deux feuilles de papier rose et découpe le patron "A" douze fois. Tu auras douze pétales.
2. Maintenant attache les pétales ensemble autour d'un fil d'acier avec un morceau de fil.
3. Prends une feuille de papier vert, trace et découpe un patron "B". Entoure les pétales de façon à cacher le fil. Colle-le (Les pointes doivent être en haut.)
4. Trace et découpe un patron "E" du papier vert. Tourne-le de façon à cacher le fil d'acier. Colle-le pour en faire la tige.
5. Trace et découpe les patrons "C" et "D" d'une feuille de papier vert. Plie-les le long de la ligne pointillée. Colles-en trois ou quatre autour de la tige.

Hé.. voilà tu as fini! Tu peux la donner à ta maman ce dimanche.





QUAND TU SOUHAITERAS
"BONNE FÊTE"
À TA MAMAN, RÉCITE CE PETIT POÈME.

POESIE POUR MAMAN CHÉRIE

Maman chérie, douce comme du velours,
Tu nous donnes tant d'amour!
Maman chérie, belle comme le jour,
Je te câlinerai toujours, toujours.
Maman chérie, fine comme de la dentelle,
De jour en jour, tu es toujours plus belle.
Maman chérie, tendre comme un fruit sous le soleil,
Tu es mon trésor unique et sans pareil.



Peux-tu compléter ce poème pour maman avec les mots à droite.

POÈME

Un oiseau c'est ________
Une ______ c'est ________
Une fleur est ______
Toi, maman ______
Un ________ chante
Toi, tu m' __________
Je t' _____, maman ______
Bonne fête, ____________

mieux
joyeux
enchantes
aussi
jolie
maman
ruisseau
aime
chérie
aujourd'hui

MEMBRE GAGNANT
No 1025 – Serge Grenier
516, Ashton
C.P. 646
Beauséjour, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: ________ **Grade:** ________

4051 Cynthia Saint-Cyr, Saint-Eustache
4052 Edith Huberdeau, Saint-Lazare
4053 Raymond Appelmans, Saint-Vital
4054 Michel Champagne, Sainte-Anne
4055 André Champagne, Sainte-Anne
4056 René Champagne, Sainte-Anne
4057 Diane Damphousse, Letellier
4058 Lisa Rioux, Lorette
4059 Gilles Lebrun, Sainte-Anne
4060 Danna Kucharsky, Saint-Claude
4061 Richard Guillas, Sainte-Rose-du-Lac
4062 Jeffery Peloquin, Saint-Boniface
4063 Richard Peloquin, Saint-Boniface
4064 Michelle Peloquin, Saint-Boniface
4065 Denis Jolicoeur, Windsor, Park
4066 Lucille Charrière, Saint-Boniface
4067 Robert Régnier, Saint-François Xavier
4068 Daniel Régnier, Saint-François Xavier
4069 Léonard Phipps, Saint-Boniface
4070 Louis Kirouac, Sainte-Anne

Les régions

La Montagne

Les 3, 4 et 5 mai aura lieu le 15e Festival de Musique et d'Activités rythmiques en la salle paroissiale de Bruxelles.

La musique sera jugée par Soeur Patricia Doyle et M. Martien Ferland. Les Activités rythmiques par M. Jim Belford.

L'on présentera durant la veillée du mardi soir un choeur de chant d'enfants, 2 classes de flûte à becs de la 5e à la 8e année, solos et duos de chant de la 9e à la 12e année.

Mercredi soir nous aurons des choeurs de duos et musique moderne de la 4e à la 6e année, et ensuite un trio de piano.

En soirée du jeudi, nous aurons des choeurs de chants; les gagnants des solos de chant, l'on présentera aussi le trophée au choeur de chant le plus méritant; suivra un ensemble instrumental. Et un peu de spécial; divertissement d'adultes.

En plus des trois journées complètes, matins et soirs, il y aura le jeudi matin à l'Institut collégial de Somerset les Danses folkloriques, Mouvement créateur et Gymnastique de la Maternelle à la quatrième année, et l'après-midi à 1 heure se déroulera les mêmes activités de la 5e à la 12e année.

Admission pour adultes: 50c la session, et en soirée, 25c pour les étudiants à l'exception du jeudi soir quand l'admission sera de $1.00 pour adultes et 50c pour étudiants. Ou, on pourra se procurer une passe de $3.00. Les programmes seront vendus au coût de 50c à toutes les écoles de la division et aussi à la salle paroissiale pendant le Festival.

Invitation cordiale aux gens de La Montagne et des régions avoisinantes à venir applaudir et encourager les participants et leurs professeurs.

Mme Denise Robidoux

Vassar - South Junction - Sprague

Madi, le 12 avril, une trentaine d'étudiants des grades neuf et huit, nous nous sommes rendus à l'école Lavallée pour une journée. Notre séjour a été mémorable. Les étudiants nous ont bien accueillis. Nous avons joué au football, nous avons gagné. Le professeur de musique, Mme Braconnier, très "peppée", nous a enseigné un chant de cow-boy, nous avons joué du "kazoo". A midi, nous avons joué au badminton contre quelques filles. C'était drôle, car leur jeu était différent du nôtre. Durant l'après-midi, nous avons participé aux différentes classes, c'était pratique car ce que nous ne pouvions pas comprendre, nos amis nous le traduisaient. M. Pantel est tellement un bon professeur de mathématiques, même si on ignore le français on peut suivre ses explications. Pendant le cours des sciences sociales, M. Desrosiers, a planifié une excursion dans le Nord, où il y aura à passer des nuits à la belle étoile. C'était emballant, pour nous les jeunes. Même les tout petits chez Soeur Huguette Gagnon et Mme Claire Desrosiers parlent un français correct, ils nous ont émerveillés par leurs longs chants en français. Un bon groupe parmi nous avons préféré ne pas faire le tour des classes, mais bien demeurer quelque temps avec nos nouvelles connaissances, à la bibliothèque où Soeur Gendron semble bien sympathique.

Nous avons quitté nos amis avec regret et nous les invitons chez nous, car nous voulons garder contact avec eux.

Nokus exprimons notre gratitude au directeur, M. René Déleurme, à la réceptionniste, Mme Gosselin et à tous les professeurs qui nous ont si bien accueillis.

Les élèves de Ross L. Gray.

Saint-Jean-Baptiste



Madame Juliette Vermette, à l'ouverture officielle de la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste. C'est le "rouet des Vermette" que l'on aperçoit à l'avant-plan.

O

Saint-Jean-Baptiste célèbre cette année son centenaire. Parmi les nombreux projets auxquels cet événement a donné lieu, nous notons celui d'un beau livre de recettes préparé par Madame Juliette Vermette. Madame Vermette a, en fait, revu et mis à jour, comme projet du centenaire, un livre de recettes qu'elle avait publié en 1960. Nous nous sommes rendu compte, en parcourant cet ouvrage, qu'il contenait aussi des renseignements sur l'histoire de Saint-Jean-Baptiste, sur la municipalité de Montcalm, etc. Nous y avons trouvé, de même, un texte fort original, repris d'un numéro du journal "Le Manitoba", en l'an 1902, que nous reproduisons ici. On y retrouve les noms des pionniers du lieu.

"**Gé rard**ment vu dans tout le Manitoba une vallée aussi fertile que **La vallée** de **La rivière** rouge.

St-Jean-Baptiste, situé au **Borde leau** qui fertilise ses **Beauchamp**, avec son clocher **Hardy**, pareil à ceux qu'on voit en France, aussi bien en Flandre qu'en **Champagne** ou en **Bourbonnais**, avec ses maisons coquettement peintes, ses bois qui, en été, de leur beau **Ver mette** une note gaie au paysage; tout ce**La forme** notre **Petit** pays d'adoption. C'est à **La voie** et autour d'un curé que tous nous vénérons, aux pieds **Des autels** où souvent il nous convie, par tous ces moyens, joints à **La charité** inépuisable qui l'anime, qu'il maintient dans la vertu et la prospérité **Mather**ielle, tout un peuple qui lui est reconnaissant. **Proulx**vons-lui que nous ne **Marchand**ons pas avec lui notre fidélité; sa longue **Carrière** n'est tissée que de dévouement.

St-Jean-Baptiste fait partie de la municipalité de Montcalm, *qui elle-même se divise* en plusieurs **Cartier.** La population, bien que **Prost**venant de différentes contrées, est presque exclusivement française. Les familles, du reste fort nombreuses, sont presque toutes alliées, de sorte que les membres **Parenteau** sont **Parent** aux autres; de là découle l'avantage d'avoir un peuple très uni. Nos pères avaient raison quand ils disaient: **Marion** nos enfants à nos enfants. Ils voyaient loin dans l'avenir!

La culture seule est l'occupation principale de la population; cependant, on trouve des fermiers qui, jouissant d'un très **Beaubien,** y exploitent le bois et le foin, etc., car on trouve aisément sur leur terre soit de frêne, soit l'érable, soit même **Delorme.** Quant à la culture proprement dite, ce sont à perte de vue des champs **Dorge,** de blé, d'avoine, de lin, etc. **Asselin!** quel rapport ne donne-t-il pas? La graine d'abord, la paille, tout dans **Laplante** est profit!

Voyez-vous le long de cette **Belle rive La belle** ferme dont les toits sont cinq **Amant** sardes? Là vit en **Cyr**, en **Roy** même, **Comeault** bon vieux temps, au pays des fées, un heureux mortel. **Du puis** à la maison, de celle-ci aux autres bâtiments quel goût, quelle propreté! Vous ne **Verrier** rien de mieux nulle part ailleurs. Des fleurs, parmi lesquelles vous trouvez au hasard **Des rosiers,** des tulipes, etc., qui agrémentent le parterre de la maison. Voyez la basse-cour: l'oie et **Le blanc** canard s'ébattent dans une **Belle mare** qu'alimente **La fontaine** voisine. Les enfants, **Du val** à la plaine, **Dumont** au bois, **Du pré** à **La rivière,** s'évertuent et jouent sans souci; un vrai paradis dont ils sont L'**Arcand**ciel vivant. Voyez plus loin ces **Sarrasin** y sont inconnus. Aussi que de richesse! Que dis-je, que **Dérychesse!**

Pour en arriver à ce résultat, il a fallu une somme incroyable d'ouvrage, de patience, de temps. Mais qui de vous, messieurs, doute que, même dans les ouvrages les plus simples en apparence, quand on **Camp eau** bois, par exemple, qu'on peine de la **Bruneau** crépuscule, ou vice-versa, du matin au soir, qui de vous, dis-je, n'admettra pas que pour bien bûcher il **Fauconnier** dur et ferme? Et, dans le même ordre d'idées, n'avait-il pas raison ce grand-papa quand, embrassant son fils au moment du départ, il s'écriait tout ému: **Va lcourtage**, **Mont petit,** n'est que l'apanage des **Fauré**. Voyons, c'est **Thibault,** triste ou sublime?

Je termine; je cachète mon enveloppe et mets le tout à **Boiteau** lettres."

O

On peut se procurer ce livre de recettes en s'adressant au Club des Pionniers, à Saint-Jean-Baptiste.

Saint-Norbert a aussi ses poètes

"Au Printemps"

Matin de Joie! Joli printemps!
Nous t'attendons depuis longtemps.
Dis! cette fois, c'est pour rester?
Ne retourne pas te cacher!

Nous le savons, tu es taquin,
Avec l'hiver, tu es coquin.
Tu viens parfois faire un sourire
Puis tu t'en vas, alors, c'est pire.

Nous avons eu assez de neige,
Et de froid, son méchant cortège,
A l'an prochain, la poudrerie!
Joie ou fléau de la prairie!

Vite, apporte-nous la débâcle
Et, peu après vient le miracle.
Le chant des oiseaux, les bourgeons,
Le saule offrant ses beaux chatons.

Un jour, aimable découverte!
L'herbe reprend sa teinte verte
Et se couvre, comme les nuits,
D'étoiles d'or ou pissenlits.

Souvent, j'ai rêvé aux étoiles,
La Voie Lactée, comme des voiles
Flottant épars sur cet abîme.
Immensité! c'était sublime.

Pardonnez-moi, joies de l'amour
Fleurs de la nuit ou fleurs d'un jour,
Nuit des temps ou courte saison!
Etoile ou fleur, même oraison!

- Chers pissenlits!-

Votre audace fait des jalouses,
Vous gâchez le vert des pelouses,
Hommes ou fleurs, on vous accuse
Moi, je vous aime et ça m'amuse.

Humbles et presque sans défaut,
Durez juste le temps qu'il faut!
Et puis, sans bruit, cédez la place
Aux dames de plus noble race.

Dieu a bien arrangé les choses,
Viendront les pivoines et les roses,
Les lys, les oeillets et, que sais-je
Le bel été et son cortège.

Mais c'est toi que je chante, Printemps,
Les autres saisons en leur temps!
Si tu déçois par tes caprices
Tu nous prodigues tes délices.

Tes douces brises, des caresses
Du jeune amour, temps de promesses.
Bel enchanteur! si tu nous grises
Nous t'excusons de tes méprises.

Dans notre pays de frimas
Il faut attendre à juin, hélas!
Printemps! de ce mois tu feras
Le temps des lys et des lilas.

Joli Printemps! parti trop vite.
L'été te chasse en sa poursuite
Et votre ardente floraison
Ne fait parfois qu'une saison.

D'abord, Pâques et Résurrection!
Comment dire mon émotion.
Car moi, le dernier des apôtres,
On m'a trouvé après tant d'autres.

Courte est la vie comme un printemps,
Peines ou joies, pas pour longtemps!
Un peu de bonne volonté
Pour un printemps d'Eternité.

Fernando Champagne
Saint-Norbert.



Ecole Saint-Adolphe. - Voici les heureux gagnants de la classe "B" (French) du concours "French verse speaking competition" dans la division scolaire de la Rivière-Seine qui a eu lieu le 12 avril à Lorette. De gauche à droite, Claire Padgett (9e et 10e années), Jacqueline Durant (3e et 4e années), Joan Padgett (7e et 8e années), Jay Kojima (1ère et 2e années) et Nancy Watts (5e et 6e années). (Photo Paul Fournier).



Voci les heureux gagnants de la classe "A" (Français) du concours "French verse speaking competition" dans la division scolaire de la Rivière-Seine. De gauche à droite, Denis Balcaen (5e et 6e années), Nicole Cérini (1ère et 2e années), Brigitte Léger (7e et 8e années), Solange Chaput (9e et 10e années), Suzanne BAlcaen (3e et 4e années), et Paulette Fournier (11e et 12e années). (Photo Paul Fournier).

Richer

Transformation et extension de l'école primaire

Le Ministre de l'Education du Manitoba, M. Ian Turnbull a approuvé le mois dernier la demande d'agrandissement de l'école primaire de Richer, déposée par la Division scolaire No 14 de la Rivière-Seine. Le principe de la construction de cinq nouvelles classes et d'un gymnase, plus la transformation de l'actuel gymnase en bibliothèque et salle polyvalente, a ainsi été retenu. Elles remplaceront les "huttes" (classes portatives). L'école en possède trois actuellement, une quatrième sera installée pour la rentrée en septembre.

Ces huttes avaient dû être mises à la disposition de l'école afin de lui permettre d'accueillir un nombre croissant d'élèves. De plus en plus de gens s'installent en effet dans les villages de Sainte-Geneviève, Richer et Ross dont les enfants fréquentent l'école de Richer. De plus, depuis trois ans, cette école reçoit des élèves des 7e, 8e et 9e années qui auparavant suivaient des cours à Sainte-Anne. Actuellement, elle compte environ trois cents élèves. Ce nombre pourra être élevé à trois cent cinquante lorsque les nouvelles constructions seront achevées.

L'approbation du ministère permet la mise à l'étude du projet par l'architecte M. Boyle Schaeffer. Les nouveaux locaux devront couvrir une surface minimale de 7,750 pieds carrés, incluant un gymnase de 4,000 pieds carrés

Aucune date de mise en chantier n'est encore retenue, les plans de l'architecte devant d'abord être soumis au ministère de l'Education et à la commission scolaire de la division Seine. M. Reynald Saint-Hilaire, représentant les localités de Sainte-Geneviève, Richer et Ross au sein de la commission scolaire, annonce une réunion d'information s'adressant aux contribuables de cette région, au sujet des transformations de l'établissement. Cette rencontre doit avoir lieu avant la fin de l'année scolaire.

L'école primaire de Richer possède depuis deux ans des "classes françaises" dans lesquelles l'enseignement se fait selon le programme "A" dans les 1ère et 2e années. A la prochaine rentrée, une classe "française" sera ouverte en 3e année.

Saint-Pierre-Jolys

Saluons le retour parmi nous de Mme Annette Hébert absente depuis quelques mois. Son départ avait laissé un vide. On dit qu'elle est de nouveau à l'oeuvre dans la préparation d'un prochain thé en faveur de notre hôpital, le 15 mai de 2 heures à 6 heures p.m.

Des invitations de la part du Comité du Centenaire rejoindront ces jours-ci les nombreux parents, amis ou dignitaires qu'on souhaiterait revoir à l'occasion de la semaine culturelle de la Fête au Village à la fin de juin. Toute personne intéressée peut contacter notre population ou nos comités pour de plus amples renseignements.

Le Supplément à l'histoire de Saint-Pierre-Jolys sera mis en vente sous peu. C'est une plaquette d'une cinquantaine de pages avec des aperçus nouveaux, des corrections d'erreurs ou d'omissions de l'édition de 1974.

*** ***** ***

Après la célébration de son vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce, notre dévoué curé, M. l'abbé Lionel Bouvier, jouit de vacances bien méritées. Nous lui souhaitons santé, repos et joyeux retour.

*** ***** ***

Les conseils des Chevaliers de Colomb s'en sont donné à coeur joie sur glace à l'occasion d'un tournoi de hockey tenu les 23 et 24 avril à l'aréna. Des cinq conseils éliminés, c'est le conseil Montcalm qui fut victorieux à la grande finale. La suggestion faite de tenir une telle rencontre tous les ans dit assez la satisfaction de tous.

*** ***** ***

Les Chevaliers de la paroisse ont entrepris de niveler et de hausser le terrain du cimetière qui entoure l'église. C'est là un louable travail qui rend en quelque sorte hommage à nos vaillants pionniers qui y reposent.

*** ***** ***

La première communion des enfants de l'école élémentaire fut l'objet d'une fête paroissiale à l'occasion de la grand-messe du 24 avril. Un merci aux parents et aux éducateurs qui les ont préparés et à toute la communauté paroissiale qui les a bien accueillis.

Immédiatement après la messe, de 9 heures jusqu'à 2 heures p.m., les gens se sont rendus en grand nombre au centre récréatif pour déguster un déjeuner aux crêpes avec du bon sirop d'érable. Cette fête faisait partie des Fêtes du Centenaire et était organisée par la Chambre de Commerce.

Lorette

L'assemblée annuelle du Club de Balle "Lorette Braves' Fastball" eut lieu le 26 avril dernier, avec une bonne assistance. Lecture des minutes et du rapport financier reçurent l'approbation de l'assemblée avec enthousiasme.

Officiers élus pour 1977: Président, Richard Grégoire; vice-président, Rhéal Roy; secrétaire-trésorier, Gilles Roch; Advisory committee: René Landry, Lilliane Roy et Carol Laramée; gérant, Marcel Roch.

Le Club de Balle de Lorette fait maintenant partie de "La Ligue de Saint-Boniface Nicolett" et, en conséquence, prendra part aux joutes qui auront lieu au terrain de balle de Burns, au sud de la Route 59. La date du tournoi annuel est fixée au dimanche 12 juin, à Lorette.

Les premières parties de la Ligue commenceront lundi le 9 mai à 7h p.m. Le Président remercia toutes les personnes qui ont manifesté leur intérêt en supportant le sport des jeunes, puis l'assemblée fut ajournée.

Samedi 7 mai à 8h p.m.: Soirée sociale en l'honneur du "Lorette Curling Club Wind-up", à la salle paroissiale. Tous les membres et amis y sont invités.

Samedi 14 mai, à 8h p.m.: Un "Fire Fund Raising Social", à la salle paroissiale, pour M. et Mme Joseph Normandeau. Bienvenue à tous.

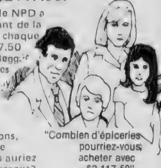
Dimanche, 5 juin: Tournoi de "Fastball" sur le terrain de l'aréna de Lorette, sous les auspices des Chevaliers de Colomb, Conseil Goulet de Saint-Boniface. Venez en foule encourager les joueurs.

Pourquoi le PC manitobain compte-t-il des milliers de membres de plus qu'il y a huit mois?

$605 millions gaspillés à l'Hydro, $40 millions pour des avions que personne n'achète, taux d'impôt 39% supérieur à celui de l'Ontario— plus 17 autres bonnes raisons qui justifient un changement.

La mauvaise gestion gouvernementale de l'Hydro coûte à chaque famille manitobaine environ $2117.50.

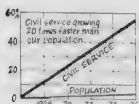
Les ingénieurs déclarent que le NPD a gaspillé $605 millions en jouant de la politique avec l'Hydro. Pour chaque famille cela équivaut à $2,117.50 gaspillés lorsque David Cass Beggs du NPD a balayé en 3 semaines des années de planification élaborée par les ingénieurs. Vous payez maintenant pour ce gaspillage : vos factures de l'Hydro vous réclament plus pour vos maisons, fermes, commerces et clubs de curling. A combien de choses auriez vous pu mieux consacrer cet argent?



"Combien d'épiceries pourriez-vous acheter avec $2,117.50"

* $2,117.50 par famille: calculé en prenant le montant total gaspillé à l'Hydro par le NPD — $605 millions et le divisant par la population du Manitoba — approximativement 1,000,000 et le multipliant par le nombre moyen de personnes par famille manitobaine — 3.5.

Entre décembre 1968 et décembre 1976, la population du Manitoba s'est accrue de 3 p.c. *Durant ces 8 années, la Fonction Publique a augmenté de 57 p.c.*



En 1968, les Manitobains étaient servis par 7,946 fonctionnaires. Huit ans plus tard, pour seulement 30,000 Manitobains en plus, on comptait 4,530 fonctionnaires de plus. Environ un nouveau fonctionnaire pour 6 1/2 Manitobains. Cela vous parait-il raisonnable?

L'impôt sur le revenu des individus: 39 p.c. supérieur à celui de l'Ontario.

Ce tableau est tiré des formulaires d'impôt fédéral de cette année. Voyez la différence que les Manitobains doivent payer. Nos taxes sont de 12 points ou 39 p.c. plus élevées que celles de l'Ontario.

1976 RATES OF PROVINCIAL INCOME TAX

Newfoundland	41%
Prince Edward Island	36%
Nova Scotia	38.5%
New Brunswick	41.5%
Ontario	30.5%
Manitoba	42.5%
Saskatchewan	40%
Alberta	26%
British Columbia	31.5%

L'an prochain nos taxes seront les deuxièmes plus élevées au Canada: La province de la Saskatchewan s'est vu imposer par le NPD une augmentation d'impôt supérieure à celle du Manitoba afin de payer leur mainmise sur les mines de potasse. Mais cette année nous payons le plus.

Au Manitoba, les petites entreprises payent également des taxes plus élevées.

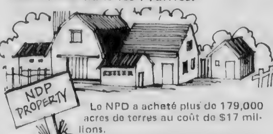
Vous viendrait-il à l'idée de vous lancer dans les affaires ou établir une usine ici au Manitoba? Si vous étiez médecin, viendriez-vous vous installer ici? Si vous étiez jeune, débutant, pourriez-vous vous permettre de demeurer ici? "non". Les nouvelles entreprises dont nous avons besoin ne prennent pas le risque de venir s'établir au Manitoba et chaque annee, des centaines de jeunes quittent le Manitoba pour aller s'installer dans d'autres coins du Canada—et tout cela à cause des taxes NPD.

Saunders Aircraft. Le gouvernement a construit des avions que personne n'achète. La facture pour Saunders Aircraft : 40 millions de dollars. C'est vous, contribuables qui l'avez payée.



Le NPD a gaspillé de l'argent à faire de la cuisine chinoise dans la production de plats que personne n'a voulu. Ils ont également investi dans une entreprise de tourbe. Les deux ont failli. Vous avez payé les factures. Les industries gouvernementales Flyer vendent des bus en Californie à un coût moindre que le prix de revient. Un déficit d'environ $32 millions — à ce jour. On envisage une perte additionnelle de $3 millions à même vos taxes. Combien de garderies pourraient être créées avec tout cet argent?

Les fermes d'état du NPD — socialisme dans les Prairies.

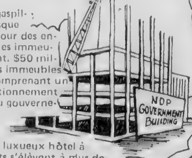


Le NPD a acheté plus de 179,000 acres de terres au coût de $17 millions.
Mais ils ne veulent pas abandonner l'idée de ne plus acheter des terrains bien qu'ils aient accepté à contrecoeur (et cela après trois ans de pression de la part du PC) de vendre certains fonds de terre aux fermiers désireux d'en acheter.

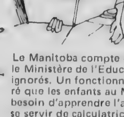
Et tout en créant ces fermes d'état, le NPD a taxé les fermes privées pour l'éducation.

Assez d'argent pour construire un hôtel luxueux sur l'île Hecla. Mais pas assez d'argent pour réparer les routes.

Le NPD continue à gaspiller. Dépenses de presque $10,000 tout juste pour des enseignes "Exit" dans les immeubles du gouvernement. $50 millions prévus pour des immeubles gouvernementaux comprenant un immense parc de stationnement pour les employés du gouvernement



Et n'oublions pas ce luxueux hôtel à l'île Hecla! Les coûts s'élèvent à plus de $4 millions. On admet cela sous prétexte que le gouvernement fédéral en paye la moitié. D'où croyez-vous que le gouvernement fédéral tire-t-il son argent? Combien d'appartements aurions-nous pu construire pour les personnes âgées? Combien de routes aurions-nous pu réparer avec cet argent?



Education. Il est temps que nos enfants ne servent plus de cobayes et qu'on en vienne à l'éducation de base.

Le Manitoba compte d'excellents professeurs mais le Ministère de l'Education du NPD les a totalement ignorés. Un fonctionnaire de ce même parti a déclaré que les enfants au Manitoba n'ont pas tellement besoin d'apprendre l'arithmétique puisqu'ils peuvent se servir de calculatrices électroniques.

Le NPD dit : "lançons-nous dans l'entreprise minière". Et les mineurs du Manitoba perdent la sécurité d'emploi.

Le NPD impose plus de taxes aux mines. Et ils dépensent des millions pour les exploitations minières gouvernementales. Cela n'affecte pas tellement les grandes compagnies minières. Elles investissent en exploration dans d'autres provinces et d'autres pays. C'est pourquoi, en comparaison aux années précédentes, très peu d'exploitation minières privées sont présentement au Manitoba. Cela affecte les mineurs manitobains. Moins d'exploitation minière et moins de production minière. L'an passé, la production minière totale accusait une baisse de 15 p.c.

C'est-à-dire que cette année il y a moins de sécurité d'emploi et moins de nouveaux emplois pour les mineurs manitobains. Le NPD fait fuir les emplois.

dette
Gouvernementale
$11,900
par famille

Inflation. Depuis que le gouvernement NPD gaspille, la dette gouvernementale par citoyen manitobain s'est multipliée par trois.

Le NPD a même dépensé plus d'argent que ce que leurs impôts élevés rapportent. De ce fait, la dette totale gouvernementale s'élève à environ $11,900 par famille.** Ce qui est supérieur à la dette de n'importe quelle autre province à l'exception de Terre-Neuve.

Depuis que le NPD est au pouvoir, la dette gouvernementale est trois fois plus élevée. Cette dépense—dont le montant se chiffre à plus de $4,000 par famille, alimente l'inflation.

**$11,900 par famille: chiffre obtenu en multipliant la dette par personne—$3,400 par le nombre moyen de personne dans la famille—3.5.

Le PC Manitobain compte plus de membres que jamais. Les gens se joignent à nous pour travailler à un meilleur gouvernement au Manitoba. Si vous désirez vous joindre à nous, remplissez le coupon et adressez-le avec votre cotisation de $5 vous permettant de devenir membre de notre parti pour une durée de deux ans. Vous recevrez une carte de membre et vous aurez droit de vote dans organisation PC locale; vous recevrez également un calendrier pour vous tenir au courant de toutes les activités du PC.
Si vous voulez faire une donation—pour nous aider à payer les frais de cette annonce ainsi que les dépenses que nous devrons faire en vue de la prochaine élection—nous vous en serons très reconnaissants.

Adhérez au parti PC
Travaillez pour le Parti PC
Votez PC
Changez pour le meilleur

Parti PC Manitoba
23, rue Kennedy, Winnipeg, Manitoba R3C 1S5
Oui, je me joins à vous. Ci-inclus un chèque, mandat-postal de $5.00. Veuillez m'envoyer le plus tôt possible ma carte de membre du PC.

Nom ____________________

Adresse ____________________

Ville ____________________

Code postal ____________________

J'inclus un chèque supplémentaire comme contribution au Parti. Veuillez m'envoyer un reçu. "S45"

(annonce payée)

DÉMARRAGE... (suite)

gné d'une lettre du premier ministre (Voir LA LIBERTE de la semaine dernière). Cette réunion avortée aurait dû permettre la rencontre de plusieurs membres du gouvernement avec les présidents de six organismes franco-manitobains: S.F.M., les E.F.M., le C.C.F.M., l'Association des Commissaires d'école de langue française, le C.U.S.B., et la Fédération provinciale des comités de parents. Cette rencontre devait porter essentiellement sur les problèmes d'éducation.

La nouvelle rencontre que demandent les mêmes organismes dans une lettre envoyée au premier ministre, devra porter sur la question globale de la francophonie au Manitoba. Elle se situera dans le prolongement de la publication du document intitulé "Les héritiers de Lord Durham". Dans ce document, la FFHQ prévoit des rencontres avec tous les responsables politiques provinciaux. Le but en est d'obtenir une déclaration ou une prise de position par rapport aux francophones de cette province.

M. Schreyer doit participer à la prochaine conférence sur l'actualité politique organisée par la SFM. M. Fréchette espère cependant pouvoir rencontrer le premier ministre avant cette date. Selon lui, en dépit des documents gouvernementaux communiqués aux six présidents le 13 avril, les discussions sur l'éducation française restent ouvertes.

Le nouveau conseil exécutif de la SFM s'est réuni la première fois le vingt avril. Quatre membres y siègent pour la première fois. Cependant, en raison de la tenue de la conférence avec M. Claude Wagner, aucun débat de fond n'a pu avoir lieu à cette occasion.

Le conseil exécutif se réunit régulièrement tous les deuxième et quatrième jeudis du mois. "Il a du pain sur la planche", dit M. Fréchette. Sa première tâche consistera à étudier les résolutions prises au cours de l'assemblée annuelle. Selon M. Fréchette, ce nouveau conseil s'annonce dynamique. Ses priorités resteront l'aspect politique et le développement communautaire. Cependant, il faudra attendre la fin d'une certaine période de rodage et de familiarisation avant d'escompter des déclarations et des actes précis.

A. L.



WALK-A-THON POUR LA FONDATION DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL DE SAINT-BONIFACE

Le Club Kiwanis de Winnipeg Sud vient d'annoncer ses plans pour un Walk-A-Thon qui aura lieu le dimanche, 15 mai 1977. Les recettes seront remises à la Fondation de Recherche de l'Hôpital Général de Saint-Boniface. Gordie Patterson des Winnipeg Blue Bombers sera le guide officiel de la marche.

On espère pouvoir faire participer 10,000 personnes à l'événement, et l'on vise à recueillir au moins $100,000. Ce walk-a-thon commencera au Polo Park.

Le but est de faire participer des gens de tous les coins de Winnipeg. "C'est un engagement de la communauté entière que nous désirons", dit le Président du projet, M. Laurie McGregor. Les bénéfices des fonds pour la recherche médicale remis à la Fondation reviendront à tous les Manitobains".

(C'ommuniqué)

L'HEURE DE TOMBÉE

Nous rappelons à nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le **vendredi à 15 heures.** La parution des communications qui nous parviendront après cette heure sera reportée à plus tard. Préséance sera accordée aux textes **dactylographiés.**

à vendre

VENTE PRIVÉE À ST-NORBERT - Bungalow, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, soubassement fini avec chambre supplémentaire. Grand lot 60 x 165. Garage. Composer 269-3179.
3-741-5 C

À VENDRE - Epicerie - sud du Manitoba. Récemment rénovée, équipement moderne, jeu de tablettes de métal. Tout l'équipement nécessaire à la manutention de la viande. Belle occasion d'investir raisonnablement. Pour plus de renseignements, écrire - c'est confidentiel - à boîte 758, LA LIBERTE, C.P. 96, Saint-Boniface.
5-758-6- C

VENTE PRIVÉE - NORWOOD FLATS - Belle maison de revenu ou familiale avec garage. Comprend 3 appartements. Située sur lot attrayant avec beaux arbres. $53,900. Pas d'agent. Composer 269-1178.
5-774-8 C

A VENDRE - Grande maison de 9 pièces à St-Jean-Baptiste, Man. Grand soubassement - garage - grand jardin. Au centre de tout: magasins - banque - église, etc. Composer 737-2271 ou 737-2267; après 5 heures 737-2273.
4-748-6 C

A VENDRE - Maison mobile "Viscount" 1974 - 14' x 70'. 3 chambres à coucher. Réservoir à combustible de 250 gallons inclus. Installée sur des blocs. Bordure (skirting). Portique 18' x 14'. Située dans "Ile-des-Chênes Trailer Park". Composer 1-878-3406.

A VENDRE - Maison mobile 1972 - 12 x 60. En bon état. Entrée: 12 x 18. 2 chambres à coucher. Composer 1-433-7742 en tout temps.
5-757-7 C

A VENDRE - Maison à St-Boniface - Lot: 40 x 120. 2 chambres à coucher, sous-sol fini, tapis, garage, clôture, remise à outils, rideaux, réfrigérateur, cuisinière (3½ ans), machine à laver et sécheuse Inglis. Composer 247-8241 après 4 heures, ou 985-2858 aux heures de travail.
4-751-6C

A VENDRE - Automobile Renault 12 - 1974 - 27,000 milles. En très bon état. Radio AM-FM avec cassette. Doit être vendue immédiatement, propriétaire devant quitter la ville. Composer 247-9124 après 6 heures.
46-680-JNO

À VENDRE - La Broquerie, rue principale. Maison 3 chambres à coucher. Salle à toutes fins. Garage attenant. Grand lot 80 x 200. Composer 422-8106 Ste-Anne, Man.
2-729-JNO

À VENDRE - 4 graineries en bois, bon marché. Avis aux intéressés - Deux lots à vendre dans village de Lorette, près bureau de poste, magasins, école, etc. - Maison à vendre sur grand lot près église. Idéale pour famille. Libre le 1er septembre 77. Ecrire à: C.P. 68, Lorette, Man., R0A 0Y0, ou composer 1-878-3737 entre 3h et 8h p.m.
5-772-7 C

VENTE PRIVEE - PARC WINDSOR - Maison, 3 chambres à coucher, chambre supplémentaire au soubassement fini. Garage 18 x 22. Hypothèque: $9,500 à 6 3/4%. Près autobus, églises et écoles. Possession, 1er septembre. Composer 253-0237.
5-759-JNO

à louer

A LOUER - Rue Aulneau - Appartement de 3 pièces. Entrée et salles de bains privées. Complètement rénové. Idéal pour personnes d'âge moyen. Composer 233-7774.
3-739-JN0

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 ou 253-4539.
26-521-JNO

Divers

SI VOUS DESIREZ que votre jardin soit cultivé, composer 233-3154 après 17 heures.
4-754-5C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 257-5691 jour ou soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

on demande

ON DEMANDE PERSONNE pour dactylographier thèse de maîtrise rédigée en anglais, avec maintes citations en français. Composer 475-5758 après 18 heures.
4-755-JN0

ON DEMANDE - Dame de moins de 65 ans pour tenir maison et prendre soin de dame âgée demeurant au Norwood. Salaire: $425.00, chambre et pension. Composer 942-3924 le jour; 453-6041 le soir.
5-773-5 C

La Rochelle

M. Gabriel Catellier, de La Rochelle, annonce qu'il se présentera à l'assemblée de nomination, comme candidat libéral dans la circonscription de Emerson. M. Catellier est présentement conseiller du quartier numéro 5 de la municipalité de De Salaberry. Il est l'un des directeurs de la Eastman Regional Development Corporation, a été actif depuis nombre d'années dans nombre d'organismes et de mouvements de son milieu. L'assemblée de nomination aura lieu vendredi le 6 mai à 8 heures p.m., à la salle d'Iberville à Saint-Malo.

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Assureurs

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris – Téléphone: 943-5408 – Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances — FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN, A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3824

François Avanthay LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145
247-9550
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION — ATA
Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits



430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Rehdez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien: Roland-E. Bohémier, D.C.

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer Co. Ltd.
Gérant:
Rolly Painchaud — Tél.: 256-5869



Canadian Broadcasting Corporation — Société Radio-Canada

TECHNICIENS BILINGUES

Radio-Canada à Saint-Boniface demande deux techniciens pour son poste français, CKSB.

EXIGENCES: Scolarité du niveau secondaire, plus un an de cours spécialisés. Deux ou trois ans d'expérience connexe.

SALAIRE: $11,070 à $15,882 par année, sujet à révision. Excellents avantages sociaux.

Ce poste est accessible aux candidats des deux sexes.

S'adresser par écrit à:

M. J. Watt
Service du personnel
C.P. 160
Winnipeg, Man.
R3C 2H1

LA DIVISION SCOLAIRE DE NORWOOD

Demande pour septembre 1977

A l'école Précieux-Sang

Des professeurs de sciences pour les niveaux de la 7e à la 12e année.

Faire parvenir votre offre de services et votre curriculum vitae à:

Le Directeur
Ecole Précieux-Sang
209, rue Kenny
Saint-Boniface
R2H 2E5

BESOIN EN SEPTEMBRE 1977

BESOIN EN SEPTEMBRE 1977 PROFESSEURS DE FRANÇAIS

(Langue Seconde)

POSTE: à contrat

FONCTIONS:
Enseigner le français à des adultes anglophones.

EXIGENCES:
Dynamisme et esprit d'initiative. Excellente connaissance de la langue française. Expérience de l'enseignement du français (Langue seconde) B.A. Bonne formation méthodologique (L.F.I., V.I.F., ou autre).

LIEU DE TRAVAIL: Winnipeg

FAIRE PARVENIR SON CURRICULUM VITAE À:

C.P. 76
Gare CN
123 rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 2P8

WANTED FRENCH LANGUAGE INSTRUCTORS

Commencing September 1977

Contractual Position.

DUTY:
Teach French to Anglophone Adult.

QUALIFICATIONS:
Dynamism - Initiative. Excellent knowledge of the French Language. Experience in teaching French (Second Language) - B.A. knowledge of audio-visual teaching methods. (L.F.I. - V.I.F. or other)

LOCATION: Winnipeg

SEND CURRICULUM VITAE TO:

Box 76
CN Station Building
123 Main Street
Winnipge, Manitoba
R3C 2P8

LA DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

INVITE DES CANDIDATURES AUX POSTES SUIVANTS:

DIRECTEUR(TRICE)

Ecole française de Saint-Léon
Grade I-VIII, 70 élèves, 4 professeurs
Directeur(trice) devra enseigner VII-VIII ou V-VI

PROFESSEURS

Notre-Dame Elémentaire - 1 - demi temps grade II.
1 - grade VI

Complex Scolaire de Saint-Claude -
1 - demi temps maternelle
1 - ressource

Ecole de Saint-Léon -
1-V-VI combiné ou VII-VIII combiné

Institut Collégial Notre-Dame -
1 - Language Arts, Geography, History

Adressez toutes formules d'offres de service au:

Directeur Général
Division Scolaire la Montagne No 28
Notre-Dame de Lourdes, Manitoba
ROG 1M0

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

DEMANDE UNE

SECRÉTAIRE BILINGUE

Fonctions:

Dactylographie
réception
classement
travail général de bureau

Qualifications:

doit avoir une excellente maîtrise du français et de l'anglais
expérience préférable mais non essentielle

Conditions de travail:

Sept heures et demie par jour; cinq jours par semaine
salaire: à négocier

Entrée en fonction: le 1er juin 1977

Faites parvenir votre offre de services à Raymond Poirier, Directeur général, S.F.M., 340, boul. Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, et téléphonez au 233-4915 avant le 19 mai, pour prendre rendez-vous.

L'ÉCOLE SAINTE-ANNE

DEMANDE

2 TECHNICIENS(NES) DE BIBLIOTHÈQUE

EXIGENCES: Bilingue. De préférence avoir suivi le cours de technicien de bibliothèque.

ENTRÉE EN FONCTION: 29 août 1977.

Adresser votre offre de services et votre curriculum vitae à:

Roger Fréchette
Directeur
Ecole Sainte-Anne
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — Canada Manpower Centre

283, avenue Taché

8239 - **Commis de bureau** - Salaire à négocier. Dactylo 40 à 45 mots-minute. Doit fournir sa propre voiture. Emploi à mi-temps, les après-midi seulement. Fonctions telles que requises.

8233 - **Chauffeur de camion.** $200.00 par semaine. Six mois d'expérience minimum. Permis de conduire 1ère classe. Livraison dans la ville.

8240 - **Conducteur de niveleuse.** Salaire à négocier. Expérience requise. On doit conduire une niveleuse 12 ou 14 E dans la construction de voies publiques.

8242 - **Régleur conducteur de machines outils.** Salaire: $6.80 de l'heure. Doit être certifié au Manitoba et au niveau de compagnon. On demande un résumé.

8241 - **Commis boucher.** Salaire: $4.00 de l'heure. Emploi permanent. Expérience requise. Jours de congé les lundis et mardis.

MÈRE MARIE-CÉLINE... (suite)

apportent une contribution précieuse surtout dans le domaine de l'éducation française.

C'est durant son supériorat également que, répondant à un besoin qu'elle pressentait, elle prit l'initiative avec son Conseil et un comité de laïcs d'ouvrir une résidence pour couples âgés à Notre-Dame-de-Lourdes, la première de ce genre à offrir de pareils services en milieu rural franco - manitobain. C'est autour de ce bâtiment — l'ancien presbytère de la paroisse — que les soeurs avaient acquis (1948) que se construisit le foyer actuel abritant plus de soixante résidents. C'est encore sous son impulsion que les Soeurs du Sauveur décidèrent de répondre à l'invitation de l'archevêque de Sherbrooke, Son Excellence Mgr G. Cabana, pour ouvrir là aussi (1953) un lieu de retraite pour les vieillards, l'un des premiers au Québec à accueillir les couples âgés qui pouvaient songer à poursuivre leur vie ensemble sans avoir la douleur de se voir séparés dans une institution d'un autre genre. Ce foyer qui réunit aujourd'hui près de deux-cent-cinquante résidents se souvient avec gratitude et affection de Mère Céline qui, en plus de lui avoir donné son impulsion première, lui revint comme directrice dans les années 1955-1961 avant de le quitter pour un troisième terme au poste de supérieure générale.

C'est encore Mère Céline qui répondant à un désir de Son Excellence Mgr Baudoux alors archevêque de Saint-Boniface endossa la première l'initiative d'envoyer de ses religieuses en mission au Brésil (1962) et cela, dans la foi malgré l'éloignement, les effectifs peu nombreux, les problèmes d'adaptation et d'apostolat. C'était sa façon à elle de coopérer à une oeuvre que le diocèse privilégiait et qui était une occasion d'exercer l'apostolat paroissial que la communauté a à coeur, que ce soit à l'intérieur du diocèse ou à l'extérieur.

En 1966, pour cause de santé, elle se vit contrainte d'abandonner son poste de supérieure générale. Après quelques mois de repos, elle revint au Foyer Notre-Dame où elle fut animatrice de communauté et où elle prodigua son assistance aux vieillards par ses visites assidues et par les mille et un petits services qu'elle seule savait leur rendre avec autant de bonté, de sympathie, de joie.

(SUITE LA SEMAINE PROCHAINE)

MANITOBA

CIVIL SERVICE COMMISSION

Agent responsable du développement

Le MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF requiert une personne pour le développement et l'élaboration de programmes et de politiques de gestion financière; standardiser les méthodes de comptabilité, et maintenir des contrôles budgétaires. Elaborer, maintenir et assurer la gestion d'un service central de comptabilité pour les coopératives. Responsabilité entière des états financiers et des rapports statistiques.

EXIGENCES: C.A. ou certificat RIA ou l'équivalent. Cinq à sept années d'expérience. Bonne connaissance des principes coopératifs.

SALAIRE: de $19,478 à $24,067 par an (À L'ÉTUDE).

Faites votre offre de services par écrit en indiquant le numéro 295, le ou avant le 9 mai 1977.

Commission du Service civil
904-155, rue Carlton
WINNIPEG, Manitoba R3C 3H8

Agent du développement coopératif

Le MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF requiert une personne pour administrer et développer les programmes agricoles coopératifs. Assister et conseiller les coopératives dans toutes les phases de l'administration. Voyages fréquents par toute la province.

EXIGENCES: XIIe année, diplôme en agriculture, talent de gestionnaire; de préférence, connaissance des principes coopératifs.

SALAIRE: de $18,702 à $23,032 par an (À L'ÉTUDE)

Faites votre offre de services par écrit en indiquant le numéro 297, le ou avant le 9 mai 1977.

Agent du développement coopératif

Le MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF requiert une personne pour assister et conseiller des coopératives de divers types sur l'administration et la gestion. Voyages fréquents par toute la province.

EXIGENCES: Diplôme secondaire et grande expérience de la gestion; de préférence, connaissance des principes coopératifs.

SALAIRE: de $16,977 à $20,844 (À L'ÉTUDE).

Faites votre offre de services en indiquant le numéro 296, le ou avant le 9 mai 1977.